

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 21 JUILLET 1993

Les opposants à l'ALENA cherchent à forcer la main de Chrétien

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Malgré tous les efforts déployés par le Parti libéral pour être identifié comme un ennemi farouche des ententes de libre-échange négociées par les conservateurs, les groupes opposés à l'ALENA sont loin de féliciter le parti de Jean Chrétien. Ils continuent plutôt de se demander quelle est exactement la position libérale dans le dossier et exhortent maintenant le parti à promettre, en vue des prochaines élections, de ne pas appliquer l'ALENA.

« En fait la première chose qu'on exige des libéraux au sujet de l'ALENA c'est la même chose qu'on leur demande au sujet de toutes les questions politiques: une position claire », a en effet déclaré hier Michelle Swenarchuk, une des porte-parole du Réseau canadien d'action, une coalition des groupes d'intérêts opposés aux accords de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. « On veut que eux, n'appliquent pas l'ALENA », a-t-elle ajouté, durant une conférence de presse convoquée par le réseau pour demander l'arrêt des négociations des ententes parallèles à l'ALENA, actuellement en cours dans la capitale canadienne.

Mme Swenarchuk a dénoncé d'ailleurs l'attitude des libéraux à l'égard de ces ententes supplémentaires. Selon le réseau, ces accords sur l'environnement et les normes de travail ne peuvent pas remédier aux problèmes de fondamentaux de l'ALENA.

« D'après ce que je comprends, ils acceptent le principe des ententes parallèles. Nous en avons rencontré plusieurs pour leur expliquer que les ententes parallèles ne donnent rien », a-t-elle déclaré, avant de préciser que la coalition faisait actuellement un intense lobbying auprès du Parti libéral, qu'elle décrit comme extrêmement divisé sur ces questions.

Les libéraux ont voté contre l'ALENA au Parlement et leur chef, Jean Chrétien, s'est engagé à renégocier l'entente dans cinq domaines, dont l'environnement, les normes de travail et l'énergie.

Contrairement aux néo-démocrates, ils ne se sont pas engagés à mettre la hache dans le document, mais reste encore à clarifier ce que les libéraux feraient si les nouvelles négociations qu'ils entendent amorcer venaient à échouer.

Le réseau a demandé hier, une fois de plus, que toutes les négociations parallèles cessent et qu'on amorce illico l'étude d'impact environnemental de l'accord exigée récemment par un tribunal américain en réponse à une poursuite lancée par une coalition de groupes environnementaux américains. (L'administration américaine doit dès demain en appeler formellement de ce jugement.)

Les porte-parole de la coalition canadienne anti-libre-échange étaient accompagnés hier de Ignacio Peon, du plus important groupe d'environnementalistes mexicain, qui a expliqué pourquoi, dans son pays, une telle évaluation est essentielle.

Il a dit, par exemple, que la modernisation de l'agriculture mexicaine, accélérée par l'entente, pourrait avoir des conséquences très sérieuses sur la société et l'environnement mexicain, qu'elle provoquerait du chômage, un déplacement de populations, etc... et que de tels changements ne peuvent être amorcés sans qu'on n'ait une idée de leurs coûts et de leur impact.

Rencontre des ministres

Des fonctionnaires canadiens, américains et mexicains sont réunis depuis lundi matin dans la capitale pour travailler à ces ententes parallèles. Ce matin, les négociateurs en chef des trois pays doivent venir les retrouver pour continuer le travail.

Si assez de chemin est parcouru, une rencontre des ministres responsables aura lieu sous peu, a expliqué le nouveau ministre du Commerce extérieur, Tom Hockin, qui a assuré que les négociations étaient très bien engagées. « Je ne peux pas vous dire quand et où la rencontre aura lieu, a-t-il dit, mais je n'écarterai pas la possibilité que ce soit la semaine prochaine ».

Selon M. Hockin, la tenue de la rencontre des ministres sera déci-



Le nouveau ministre du Commerce extérieur, Tom Hockin, a assuré hier que les négociations des accords parallèles à l'ALENA étaient très bien engagées.

PHOTO PC

dée aujourd'hui ou demain, dès qu'on saura si les fonctionnaires pourront accomplir assez de travail pour laisser la place aux politiques.

Cela ne veut pas dire que la rencontre aura lieu uniquement une fois que tout sera réglé, a-t-il cependant précisé. Elle pourrait aussi servir à dénouer quelques éléments cruciaux sur lesquels les négociateurs n'auront pas réussi de percer.

Le principal élément de discordance actuellement entre le Canada

et les États-Unis est la nécessité ou non de prévoir un mécanisme de sanctions contre les compagnies qui contreviendraient aux normes prévues par les ententes parallèles.

Les Américains veulent qu'il y ait de telles sanctions contre les pollueurs ou ceux qui transgressent les normes de travail, parce qu'à leur avis c'est le seul moyen d'assurer le respect des ententes. Pour le Canada, les sanctions sont inacceptables parce qu'on croit que les groupes protectionnistes

américains pourraient en abuser. « Ils n'auront qu'à dire "cherchons un quelconque problème environnemental" et les barrières commerciales seront élevées de nouveau », a expliqué M. Hockin.

Selon le ministre, il y a tout lieu d'être optimiste parce que les Américains sont actuellement confrontés à des délais serrés s'ils veulent réussir à faire adopter l'entente par le Congrès à temps pour son entrée en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Les fabricants de médicaments brevetés plus généreux pour le PC

OTTAWA

Les fabricants de médicaments brevetés qui ont appuyé une loi fédérale leur accordant une meilleure protection légale sont précisément ceux qui ont contribué plus généreusement à la caisse électorale du Parti conservateur qu'à celle du Parti libéral, démontrent des données rendues publiques par Elections Canada.

Le gouvernement conservateur a fait voter en décembre dernier une loi qui a prolongé la protection des médicaments brevetés jusqu'à 20 ans. Le gouvernement Mulroney a eu gain de cause malgré l'opposition des libéraux, des ministres provinciaux de la Santé, de groupes militant dans ce secteur et des compagnies de

médicaments génériques.

L'an dernier, l'Association des manufacturiers pharmaceutiques du Canada a offert une contribution de 17 588,30 \$ au conservateur et un chèque de seulement 9601,70 \$ aux libéraux, a indiqué Elections Canada.

Par ailleurs, Astra Pharma Inc., filiale d'une compagnie suédoise, a donné 5443,87 \$ aux conservateurs et 1000 \$ aux libéraux.

Dans le cas d'Apotex, compagnie de produits non brevetés qui s'est opposée à la loi en question, les montants furent également proportionnels aux appuis politiques, soit 8171,75 \$ aux libéraux et seulement 1206,46 \$ au Parti conservateur.



Kim Campbell

Kim Campbell cherche à rétablir les ponts avec Bob Rae

Presse Canadienne
OTTAWA

Mme Kim Campbell va tenter de mettre fin à la rivalité politique qui l'oppose au premier ministre ontarien Bob Rae au cours de sa tournée de trois jours dans la région de Toronto.

La première ministre Campbell a demandé une rencontre avec le chef néo-démocrate, et ce dernier a accepté de la rencontrer demain matin, a révélé hier un porte-parole à Ottawa.

Ce sera le premier tête-à-tête entre les deux chefs politiques depuis le refus de Bob Rae d'assister à la rencontre des onze premiers ministres à Vancouver, plus tôt ce mois-ci.

M. Rae avait donné comme raison qu'il ne s'agissait que d'une

occasion pour prendre une photo de groupe servant à mousser la campagne pré-électorale de Kim Campbell.

La première ministre aura un horaire passablement chargé au cours de cette tournée commençant demain.

Plusieurs discours sont alors prévus, en plus d'une rencontre avec des membres de son caucus et des candidats du Toronto métropolitain. Vendredi, elle participera à une tribune radiophonique qui rejoint des auditeurs partout au pays.

Étant donné que les tiers-partis divisent les votes dans plusieurs régions, l'Ontario ainsi que le bloc des 30 sièges du Toronto métropolitain prendront une importance vitale au cours des prochaines élections qui sont prévues au cours de l'automne prochain.



Bob Rae

La Défense envisage de démanteler le régiment de parachutistes

Le comportement de certains de ses membres en Somalie est en passe de faire déborder la coupe

Presse Canadienne
OTTAWA

L'avenir de l'unique régiment de parachutistes au pays est discrètement mais régulièrement remis en question dans les bureaux et salles de conférence du ministère de la Défense nationale.

Dans la foulée de la mission de paix mouvementée du Régiment canadien aéroporté en Somalie, l'idée de le démanteler revient souvent sur le tapis, disent des sources proches des haut gradés de l'armée.

Depuis longtemps, la notion de régiment aéroporté suscite scepticisme et réprobation auprès d'un groupe de militaires.

Certains sont hérissés par l'attitude « élitiste » des parachutistes, qui auraient tendance à jouer les matamores avec leur uniforme et leur bérêt rouge distinctifs.

D'autres avancent qu'avec la technologie moderne des hélicoptères, sauter d'un avion pour se rendre sur le champ de bataille est une tactique désuète.

Les difficultés rencontrées par le régiment en Somalie, dont des accusations de meurtre et la possibilité d'autres accusations et de mesures disciplinaires, fournissent d'amples munitions aux opposants.

Bien des membres de l'armée ne demanderaient pas mieux que de voir le régiment aéroporté ou son équivalent disparaître complètement, affirme M. Martin Shadwick, spécialiste de la défense attaché à l'Université York.

L'histoire du régiment aéroporté remonte à l'établissement d'un bataillon de parachutistes, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ses membres ont combattu aux côtés de la sixième division aéroportée britannique en Europe, sautant au-dessus de la France le jour-J, mais il est disparu à la suite de la réorganisation qui a suivi la fin de la guerre.

De 1948 à 1968, il n'existait pas de formation aéroportée distincte. Chaque régiment régulier d'infanterie comptait une compagnie de soldats formés comme parachutistes. En 1968, ces compagnies s'unissaient pour constituer le régiment aéroporté.

Celui-ci est généralement perçu comme une force de réaction rapide, formée de soldats bien entraînés capables d'agir comme réserve stratégique ou de se déployer rapidement dans des zones de conflit.

Mais est-ce vraiment le cas? Un colonel à la retraite, qui a demandé à garder l'anonymat, affirmait qu'une partie du problème en ce qui concerne l'aéroporté, c'est que ses membres passent trop de temps à sauter en bas d'avions, sans faire grand chose d'autre.

Le régiment n'a effectué que deux missions de maintien de la paix, à Chypre en 1974, et en Somalie récemment.

Quatre membres du régiment sont accusés de meurtre, torture et manque à leurs devoirs à la suite du décès, le 16 mars dernier, d'un civil somalien. Des sources affirment que des accusations au criminel et des mesures disciplinaires contre d'autres militaires seraient envisagées.

Toujours selon le colonel, l'idée de démanteler le régiment aéroporté pourrait être considérée comme astucieuse,

autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la gent militaire.

« Ce pourrait être politiquement comme de prendre une mesure comme celle-là, pour démontrer que des gestes décisifs sont posés. Au sein de l'armée, il y a un groupe de gens qui ne pleuraient certainement pas si l'aéroporté était démantelé. »

M. Shadwick craint pour sa part qu'une fois le régiment disparu, rien ne puisse le remplacer. L'armée se retrouverait avec à peine six bataillons d'infanterie régulière, alors qu'il en faut sept au minimum, selon lui. À six bataillons, même la plus minime opération de maintien de la paix serait une véritable corvée, dit-il.

Une solution, à son avis, serait de redonner au régiment un nom et un rôle neufs — abandonner le parachutisme, faire revivre le nom d'un ancien régiment et le constituer en bataillon régulier. Ce qui préserverait le moral des troupes et, plus important, garantirait la flexibilité et le nombre de militaires requis pour assurer le rôle croissant du Canada dans le maintien de la paix.

Bonne vaisselle, pas chère...

Presse Canadienne
OTTAWA

Dans une « lettre ouverte » à la première ministre Kim Campbell, publiée dans l'édition d'hier du Toronto Star, un commerçant offre de lui vendre un service de vaisselle de 300 pièces pour 755 \$, soit 22 265 \$ de moins que celui que Mme Mila Mulroney avait vendu au gouvernement, avant de résilier le contrat.

De toute façon, écrit le président d'Idomo Furniture, Gerrit de Boer, « qui peut manger dans des assiettes de 25 000 \$ et ne pas se sentir coupable par la suite »?

Le service à 755 \$ est de porcelaine, souligne-t-il, même s'il n'est pas de marque Wedgwood. Mais, ajoute-t-il, « combien de gens tournent leur assiette à l'envers en mangeant » pour voir de quelle marque elle est?

Et même « si Bill Clinton n'aimait pas nos assiettes à 3 \$ chacune, qui s'en soucierait »?

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

C'est aux électeurs de juger le Parti libéral

Ce n'est pas le temps des vacances pour tout le monde. Surtout pas pour les organisateurs politiques qui fourbisent leurs armes en prévision de la campagne électorale qui peut être déclenchée d'un moment à l'autre sur la scène fédérale.



À vrai dire, ce n'est pas à l'échelon des états-majors des partis que la fièvre est la plus évidente pour les observateurs. À ce niveau, la discrétion est toujours de règle. Et on peut être certain que chaque intervention publique obéit à une stratégie globale régulièrement remise à jour en fonction de deux critères: tenir compte d'imprévus qui n'ont parfois aucun lien avec la politique comme une catastrophe naturelle, un fait divers majeur ou un nouveau phénomène de société; ou encore tirer rapidement profit des bêtises de l'adversaire.

On en a eu un exemple avec le tintouin soigneusement entretenu par les libéraux autour de l'histoire des meubles de la famille Mulroney. Quand, par une belle journée d'été, on a vu Don Boudria et Sheila Cops arpenter les rues d'Ottawa avec une pétition sommant Kim Campbell d'annuler cette transaction, on n'avait pas besoin d'une boule de cristal pour prévoir l'importance qu'aura l'argument des «scandales» conservateurs dans l'arsenal libéral. On peut aussi parier que le procès

de la députée Carole Jacques, en septembre, sera l'occasion d'un rappel — fort opportun pour le Parti libéral — de toutes les autres causes passées ayant impliqué un ou plusieurs députés conservateurs.

C'est sur le plan des organisations locales que l'impatience et la fièvre des belligérants sont les plus palpables. C'est là aussi que, pour les partis, les risques de dérapages susceptibles de causer des dégâts irréparables dans l'opinion publique sont les plus grands. D'où la nervosité de leurs dirigeants devant des manifestations de grenouillage qui menacent, à tout moment, d'échapper à leur contrôle. Les premiers et les plus fréquents symptômes de ce malaise apparaissent habituellement au moment de la désignation des candidats en vue des prochaines élections.

À ce propos on est bien servi. Beaucoup plus généreusement, il faut le reconnaître, chez les libéraux que chez les conservateurs qui, au fond, aimeraient peut-être beaucoup faire face à ce type de problème. Quand il y a bousculade au portillon pour obtenir l'investiture d'un parti, c'est souvent un signe infaillible que le vent souffle dans sa direction.

Or, sauf dans Saint-Laurent-Cartierville où le tordage de bras en faveur du fils du ministre Gerry Weiner a créé des remous, on n'observe guère de lutte déchirante pour avoir le redoutable honneur de défendre l'héritage de Brian Mulroney! Tout au plus a-t-on des échos de manœuvres désespérées, dans cer-

tains comtés comme Outremont, pour limiter les dégâts en écartant un membre des Communes qui a déçu tout le monde au profit d'un candidat plus crédible. Exactement comme cela s'est produit au Québec en 1981 quand les péquistes de Béchthier et de Sherbrooke ont repudié un député sortant lors d'une assemblée d'investiture.

Jean Chrétien lui, a le problème inverse: identifier assez de comtés considérés comme sûrs pour caser tous les candidats qu'il estime prestigieux mais qu'il doit imposer aux militants locaux. Soit parce qu'ils n'ont pas d'assises dans le parti ou encore peu de chances de se faire élire ailleurs. Ce recours au privilège du chef d'imposer son choix ne va pas sans provoquer de frustrations chez d'autres aspirants légitimement déçus. On le voit dans Hull-Aylmer où le «nouveau» libéral Marcel Massé aura besoin de toute la poigne de l'organisateur en chef, le sénateur Pietro Rizzuto, pour éviter une crise qui pourrait ruiner ses chances d'être élu.

On y est même rendu à la menace de recourir aux tribunaux pour vider ce débat. Or s'il est un seuil de confusion à éviter, c'est bien celui-là. Le pouvoir d'ingérence du chef dans la démocratie interne du parti est déjà assez discuté pour qu'on n'y ajoute pas celui des juges. Si les libéraux sont incapables de se mettre d'accord entre eux pour présenter une image d'unité, il reviendra aux électeurs, et à eux seuls, de porter un jugement sur eux.

Pierre Gravel

Cuba à l'agonie

Le Sommet ibéro-américain a demandé aux États-Unis de lever l'embargo économique à l'encontre de Cuba. L'économie cubaine est aux abois depuis l'effondrement du système économique soviétique ailleurs dans le monde. Il est important de lui permettre de remonter la pente avant que la faim ne devienne un problème aigu.



Il est clair que Cuba souffre moins de l'embargo américain que de sa propre politique économique. Il est également clair que l'embargo n'est d'aucune utilité pour la politique extérieure des États-Unis. Personne ne prétendra que Fidel Castro est une menace pour qui que se soit d'autre que les Cubains. Washington n'a plus à protéger l'Amérique latine et l'Afrique contre le castrisme.

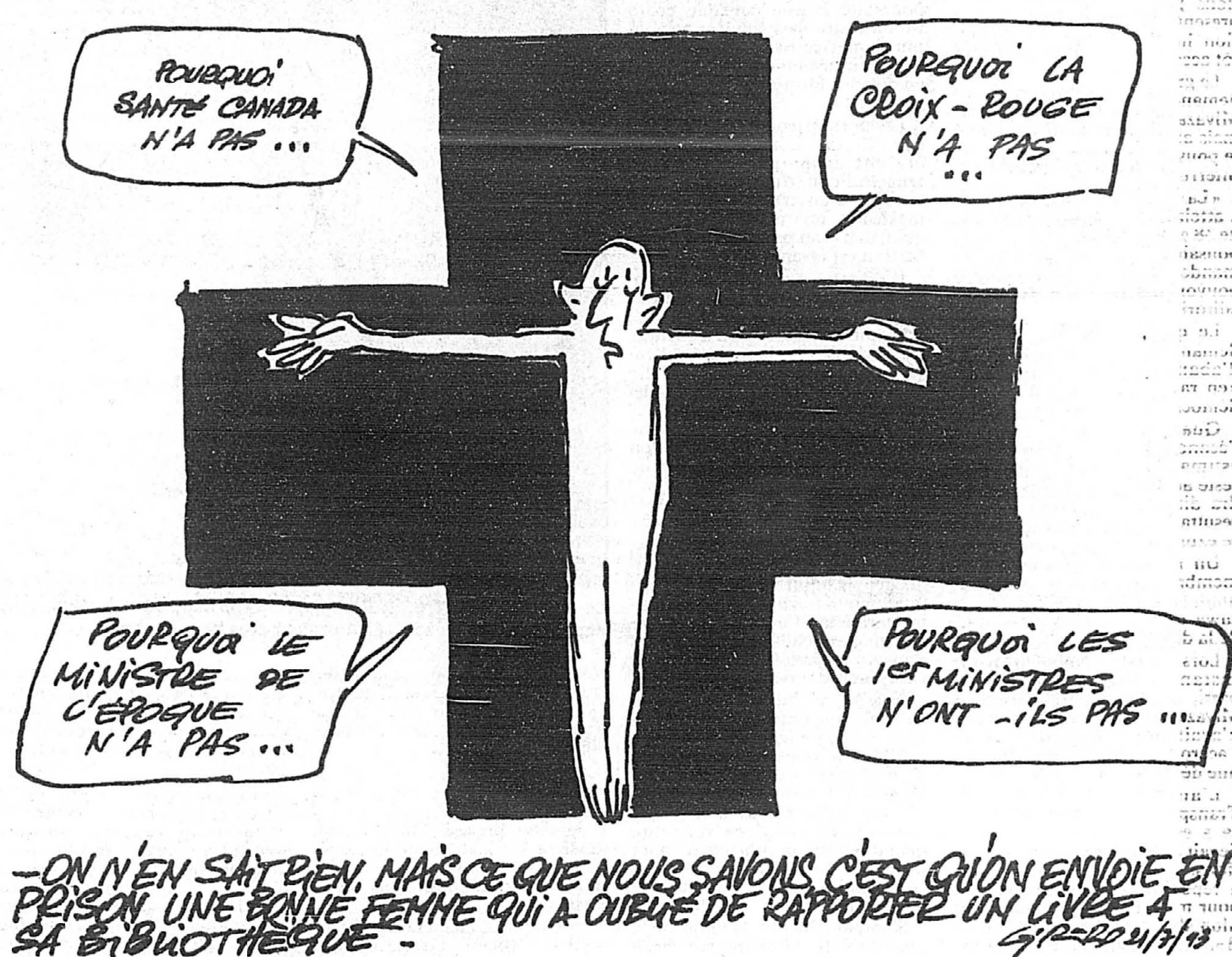
En fait, l'embargo n'est utile que pour les émigrés cubains aux États-Unis qui rêvent d'un retour triomphal à la Havane tout en jouant un rôle politique de premier plan en Floride. Washington devrait s'élever au-dessus de ce grenouillage pour servir les intérêts des deux Amériques.

Le gouvernement cubain cherche par tous les moyens à ranimer l'économie et à renflouer ses finances. Il courtise les investissements étrangers et permet depuis peu aux Cubains de recevoir des dollars américains de leur parenté dans l'émigration. Il sera désormais permis à ceux qui ont la chance d'avoir des dollars d'acheter des produits de luxe et des biens de première nécessité dans les magasins jusqu'à présent réservés aux privilégiés et aux étrangers. C'est ironique que la Havane, à la veille d'un retour à la démocratie, veuille ainsi créer une nouvelle classe sociale: les non-privilegiés qui ont la chance d'avoir des parents ou des amis aux États-Unis.

Les États-Unis doivent montrer qu'ils ont plus à cœur l'unité politique des Amériques que les ambitions des Cubains de Miami. Avec un peu de patience et beaucoup de diplomatie, le président Bill Clinton peut mettre fin, sans créer de nouveaux antagonismes, à la seule expérience du communisme staliniste en Amérique. C'est à lui de choisir entre une transition pacifique vers la démocratie, comme en Hongrie et au Chili, et les déchirements éprouvés par les Géorgiens et les Yougoslaves.

Frédéric WAGNIÈRE

LE SANG CONTAMINÉ



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Disette de Croix Victoria?

■ L'article de Luc Bertrand concernant la disette de Croix Victoria décernées aux francophones (4 juillet) provoque une réplique pour plusieurs raisons.

Il affirme que le dernier récipiendaire canadien de cette haute décoration fut un soldat. En réalité, le dernier des nôtres à la recevoir fut un jeune officier de marine, le lieutenant Robert Hampton Gray (à titre posthume). Pour ce qui est de Jean Brillant et de Paul Triquet, ils détenaient le rang de lieutenant et de capitaine respectivement lors des combats où ils méritèrent la médaille.

Sans analyser en profondeur les raisons de cette haute décoration sous-représentation francophone parmi ces héros, on doit toutefois souligner la participation minime des Canadiens français au premier conflit mondial, le pourcentage de nos volontaires s'élevant à peine à 5% de la Force expéditionnaire canadienne. Durant la période de 1914 à 1918, 64 Croix Victoria furent décernées, trois d'entre elles étant accordées à des aviateurs canadiens (incluant Bishop). 61 officiers ou hommes de la FEC, en vaste majorité des Canadiens anglais, reçurent cette précieuse décoration.

Pour ce qui est de la Deuxième Guerre mondiale où la représentation de l'armée canadienne frôlait 750 000 hommes, seulement 13 Croix Victoria furent décernées aux Canadiens, dont une à la marine, deux à l'aviation et dix à l'armée.

Durant ce conflit, la participation francophone était plus évidente et on comptait presque 20% des nôtres dans l'armée et un peu moins de 10% dans l'aviation et la marine. Il faut toutefois souligner que parmi les 70 000 conscrits qui s'obstinèrent contre le service actif, presque le tiers provenait du Canada français, ce qui impose un énorme fardeau à nos unités de combat en Europe à cause de cette disette de renforts. Le Régiment de Maisonneuve, les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de la Chaudière et le Royal 22e éprouvèrent des difficultés inimaginables à tenir bon et

le fait qu'ils réussirent est une forte preuve de leur courage, de leur ténacité et d'un sens du devoir qui étaient rarement reconnus par la distribution de médailles.

J'assure Monsieur Bertrand qu'il y a plusieurs anciens combattants tant anglophones que francophones qui méritent beaucoup plus que les simples étoiles de campagne et médailles de services distribuées à tout à chacun, combattants de première ligne ou membre des services de support ou de ravitaillement.

En terminant, les Canadiens français se sont distingués fréquemment au combat et gagnèrent leur juste part de médailles de bravoure autre que la Croix Victoria. En me limitant strictement à l'armée, je réfère à l'Ordre de service distingué (la DSO), la Croix militaire, la Médaille de conduite distinguée (fréquemment une recommandation pour la Croix Victoria), la Médaille militaire ou la simple citation à l'ordre du jour.

Vous remarquerez que j'ometts le «de» entre Croix et Victoria. La version originale anglaise (la Victoria Cross) n'a rien du possessif.

A. Gilbert Drolet
LaSalle

Pas de traitement de faveur pour les policiers

■ Cette lettre s'adresse à tous les corps policiers du Québec qui aimeraient être exemptés de la loi 102 concernant le gel des salaires pour une période de deux ans.

J'aimerais savoir pourquoi cela devrait être différent pour vous quand tous les autres employé(e)s gouvernementaux et municipaux doivent eux se soumettre à cette loi. Nous apprécions grandement le travail que vous faites mais soyons tout de même honnêtes, les employé(e)s des hôpitaux ont doublement plus de travail et de pression que vous et quels choix ont-ils? Ils doivent se soumettre à cette loi comme tout le monde.

Si un groupe de gens devait être exempté, c'est bien eux. Non, je ne travaille pas dans le domaine hospitalier, mais j'y ai séjourné probablement plus que 90% de la population et je peux vous garantir que ce sont des gens dévoués, qui travaillent dans des conditions extrêmement difficiles et dont j'estime qu'ils font certainement un travail aussi important que celui des policiers, sinon plus... Ils s'occupent tous de notre santé d'une façon directe ou indirecte. Si ces mêmes employé(e)s décidaient eux de faire la grève ou des moyens de pressions (comme les policiers), dans un temps trois mouvements les patients et gens affectés crieraient à l'injustice et le gouvernement passerait une loi pour les forcer au travail.

Jocelyne Leroux
St-Javier

Il faut sauver Justice

■ Après avoir cru pendant quinze ans que l'information au public faisait partie de sa mission, le gouvernement fait maintenant volte face et cesse de produire le périodique Justice.

La Presse titrait il y a quelque temps: «Un magazine qu'il coûte plus cher de fermer que de maintenir en vie». En effet, le déficit de Justice atteignait 40 000\$ annuellement. Par contre, sa fermeture coûterait 100 000\$ en indemnités, pénalité, paiements d'articles déjà écrits, etc. De plus, on met en disponibilité une employée qui sera maintenant payée à faire quoi? On voit mal la logique d'un tel calcul. N'a-t-on pas agi trop vite?

Ottawa donnait 200 000\$ par année au périodique dans le cadre du programme d'aide aux organismes en matière de vulgarisation juridique. On apprend, d'autre part, que le ministère de la Justice négocie actuellement avec Ottawa la possibilité de les investir dans d'autres mécanismes d'information. En plus de ses 18 000 abonnés, Justice rejoint de nombreux étudiants du cours Initiation au droit. Comment répondra-t-on à leurs besoins maintenant, avec l'entrée du nouveau Code civil en janvier 1994?

Je soumets les quelques suggestions qui suivent:

● Il faudrait seulement deux pages de publicité à Justice, pour atteindre le seuil de rentabilité. Il serait facile pour un bon publicitaire de relever ce défi.

● On pourrait réduire le nombre de numéros à six ou même à quatre et les étoffer davantage. On épargnerait ainsi sur les frais d'expédition.

● On pourrait profiter de la remise en question actuelle pour confier à un professionnel le soin de faire une étude de marché pour cibler avec précision le lecteur potentiel et le besoin à combler. Devrait-on donner à la publication une vocation didactique, informative? Devrait-on privatiser Justice?

Le gouvernement n'hésite pas à publier et à distribuer gratuitement des publications telles que le Magazine International. Pourquoi pas Justice?

Louise CHAYER
Montréal

Prévenir sans paralyser

■ Le gouvernement du Québec publiait récemment un projet de règlement sur les évaluations environnementales. Ce règlement s'appliquera à la grande majorité des projets industriels, de la construction d'une usine à, dans certains cas, une simple augmentation de la capacité de production.

Cette publication survient quelques jours seulement après le dépôt du rapport du Bureau d'audiences publiques en environnement sur le projet SM-3 d'Hydro-Québec. Le BAPE, débordant encore une fois le mandat que lui avait confié le Ministre, repousse ce projet aux calendes grecques en recommandant de nouvelles études globales sur l'aménagement et l'affectation du territoire québécois. Malgré qu'Hydro-Québec ait dépensé plus de 60 millions en études et analyses, incluant le volet environnemental, le BAPE conclut qu'il n'est pas certain que le projet soit nécessaire et que l'intégrité de la rivière Moisie serait assurée par l'application de débits réservés.

La position du BAPE est irréfutable mais utopique, voire dangereuse pour

le Québec. Elle assume qu'il est possible de faire disparaître tous les risques avant d'intervenir. Si le BAPE maintient une telle approche, le développement industriel au Québec sera interrompu dès l'adoption du Règlement sur les évaluations environnementales. Tous les projets assujettis devront traverser le même processus paralysant que vient de vivre le projet SM-3, où chaque réponse engendre une batterie de nouvelles questions plus pointues, plus englobantes, ou plus éloignées du champ des connaissances actuelles.

Sans aucun doute, il faut, dans une société moderne, prendre le temps d'analyser les impacts d'une nouvelle usine, d'une nouvelle autoroute, d'un nouveau site d'enfouissement, etc. La planète offre des ressources limitées, qu'il ne faut ni gaspiller ni dénaturer; il faut penser avant d'agir. Il faut aussi que la population soit informée et consultée sur des projets pouvant avoir des répercussions sur son environnement biologique et social.

Ceci n'implique toutefois aucunement qu'il faille s'abstenir de toute nouvelle activité. Que l'on refuse tout nouveau site d'enfouissement, tout nouvel incinérateur, et il y aura vite des déchets un peu partout, ce qui n'aiderait guère l'environnement.

Toute solution réaliste est un compromis. Dans le cas de l'évaluation environnementale des projets industriels, ce compromis devra respecter des délais raisonnables et des procédures d'examen qui ne constitueront pas un obstacle au développement économique du Québec. Malheureusement, le projet de règlement qui vient d'être déposé par le gouvernement ignore largement ces préoccupations. Le temps presse donc pour convaincre les élus de l'importance d'établir au Québec une approche qui, plutôt que coercitive et paralysante, sera incitative à une meilleure performance environnementale des projets industriels. La compétitivité du Québec sur la scène internationale dépend directement des amendements législatifs et législatifs qu'ils apporteront, dans les prochains mois!

André Duchesnes

Président et directeur général
Association des Industries Forestières
du Québec

Face aux pressions, Miyazawa se retirera

d'après AFP
TOKYO

Les pressions se sont multipliées hier au sein du Parti libéral démocrate (PLD) pour que le premier ministre Kiichi Miyazawa se retire à la suite de la défaite électorale de dimanche, et celui-ci a enfin laissé entendre qu'il comptait démissionner.

Le PLD a remporté 223 sièges à la Chambre basse de la Diète, soit bien moins que la majorité de 256 sièges requise pour gouverner seul. Le parti devra donc rechercher une coalition avec un ou plusieurs petits partis conservateurs.

En signe de protestation contre le retard pris dans l'annonce du départ de Miyazawa, le ministre des Postes et télécommunications Junichiro Koizumi a présenté sa propre démission hier, démission aussitôt acceptée.

Le grand quotidien *Asahi* demandait non seulement à Miyazawa de démissionner mais aussi au PLD de céder le pouvoir qu'il détient sans interruption depuis 38 ans.

«La corruption politique a atteint un sommet du fait de 38 ans de règne. Il est responsable à ce stade de demander au PLD de céder le pouvoir», estime l'*Asahi* en éditorial.

Le quotidien *Mainichi* demandait lui aussi au PLD d'abandonner le pouvoir «en raison des règles de la démocratie parlementaire».

Quant au quotidien de l'économie *Nihon Keizai*, il estimait que si Miyazawa reste au pouvoir, «cela voudra dire qu'il dédaigne les résultats du verdict populaire exprimé lors élections».

Un groupe de 36 jeunes membres du PLD a exigé lundi la démission de Miyazawa et le renouvellement de la direction du parti.

Lors d'une réunion des instances dirigeantes du parti, en fin d'après-midi, Miyazawa a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de s'acérer. «Il a déjà pris une décision», a-t-il dit.

L'ancien ministre des Transports Shintaro Ishihara a estimé que Miyazawa devait abandonner ses fonctions, et le premier ministre a répondu: «Il est naturel pour moi de respecter l'opinion des membres du parti».

«La suite est claire», a souligné Michio Watanabe, ministre des Affaires étrangères, qui était interrogé sur le départ éventuel de Miyazawa à l'issue de cette réunion, qui visait à discuter de la reconstruction du PLD après le revers subi dimanche.

La télévision estimait hier que Miyazawa pourrait annoncer sa démission demain à l'occasion d'une réunion des membres du PLD des deux Chambres de la Diète (Parlement) pour discuter du candidat du parti aux fonctions de premier ministre.

Plusieurs noms circulent. Un candidat s'est déjà publiquement déclaré en la personne de Hiroshi Mitsuoka, président du Bureau des recherches politiques du PLD. Parmi les autres figurent l'ancien ministre des Finances Ryutaro Hashimoto, l'ancien premier ministre Toshiki Kaifu, ainsi que Keizo Obuchi, chef de l'une des factions du parti.

Par ailleurs, les indicateurs économiques publiés hier par le gouvernement japonais montrent que l'activité éprouve du mal à repartir dans l'archipel et reste susceptible de rechuter vers la récession: l'indice composite des principaux indicateurs économiques est repassé en mai, pour la première fois en cinq mois, sous la barre des 50 points, qui délimite le niveau théorique de la récession au Japon.

Un élu sur cinq (20,7 p. cent) aux législatives de dimanche est fils ou petit-fils d'homme politique, indique la presse. Le vote a permis de rejoindre la Chambre puisque l'âge moyen des élus passe de 55,6 ans à 53,9 ans. De plus, 12,7 p. cent des nouveaux députés sont des fonctionnaires, 27,2 p. cent des élus locaux et 11,6 p. cent leaders politiques. Enfin, la présence des femmes à la Chambre basse passe de 12 à 14.

Les Serbes sur le point de forcer les défenses de Sarajevo

d'après AFP
SARAJEVO

Willy Claes, président en exercice du Conseil des ministres de la CEE, a eu hier soir, à Zagreb, un entretien de deux heures avec le président Franjo Tudjman, de Croatie, et il dit avoir demandé à celui-ci de «faire pression» sur les Croates de Bosnie «qui, pour le moment, sont responsables des actes de violence».

Mais c'est du camp des Serbes de Bosnie que venait hier soir la menace la plus grave, leurs forces ayant pris le village de Ljuta, au pied du mont Treskavica, en direction de Konjic, et s'étant emparées de la moitié sud-ouest du mont Igman, verrou de la défense de Sarajevo, la capitale bosniaque assiégée.

Le président Alija Izetbegovic lançait un appel à l'intervention internationale immédiate en Bosnie-Herzégovine, expliquant que les forces serbes s'apprêtaient à lancer une attaque de grande envergure sur Sarajevo.

Dans une lettre à l'ONU, au Commandement militaire de l'ONU et à l'ambassadeur des États-Unis en Bosnie-Herzégovine, et diffusé par *Radio-Sarajevo*, le président a estimé que l'assaut lancé par les Serbes sur le mont Igman «laisse présager une attaque générale sur la ville».

Il a indiqué que les Serbes avaient utilisé trois hélicoptères en soutien à leurs attaques menées par des blindés, violant ainsi l'interdiction de survol de la Bosnie décrétée par l'ONU.

A Washington, les États-Unis se déclaraient «très inquiets» de la situation à Sarajevo, mais se refusaient à envisager de nouvelles mesures, notamment à l'ONU, pour tenter de desserrer l'étau serbe autour de la capitale bosniaque.

Le porte-parole du secrétariat d'État Michael McCurry a qualifié la situation à Sarajevo de «très sérieuse», mais il a indiqué que les États-Unis ne comptaient pas saisir le Conseil de sécurité. Il a indiqué, sans donner de détails, que le secrétaire d'État Warren Christopher s'était entretenu hier avec le médiateur de l'ONU Thorvald Stoltenberg.

Selon l'agence serbe bosniaque *Srna*, les soldats serbes ont pris le contrôle des crêtes dans le secteur sud du mont Igman, entre Proskok et Golo Brdo, et dans le secteur ouest, en direction d'Hadzici, et ont ainsi coupé les lignes de communication

de l'armée bosniaque, à majorité musulmane, entre le mont Igman et Pazaric.

Les collines boisées d'Igman, qui surplombent l'aéroport de Sarajevo, étaient l'une des rares voies d'approvisionnement entre la ville et les zones de Bosnie sous contrôle gouvernemental.

Entre-temps, la Tunisie exprimait son intention de participer à la protection des zones de sécurité pour les civils en Bosnie en fournissant 1000 hommes à la Force de l'ONU (FORPRONU), a dit à Paris un porte-parole français.

Le ministre tunisien des Affaires étrangères Habib Ben Yahia a en effet fait part de cette décision à son homologue français Alain Juppé, lundi, au cours d'un entretien en marge de la réunion à Bruxelles du Conseil de coopération Tunisie-CEE.



Manif américaine au Vietnam

Un groupe d'Américains et de Vietnamiens ont participé, hier à Hanoi, à une manifestation pacifique, réclamant la normalisation des relations entre leurs deux pays. Parmi les manifestants, on a signalé de nombreux Américains travaillant ou étudiant au Vietnam. Washington a laissé entendre ces derniers mois qu'elle pourrait assouplir ses positions face au Vietnam, surtout depuis que ce pays collabore à la recherche des militaires américains disparus durant la guerre.

PHOTO AFP

Washington prêche la prudence nucléaire

d'après AFP
LONDRES

Un haut responsable américain entamait hier, à Londres, une tournée en Europe et en Asie pour promouvoir l'idée d'un traité interdisant de façon permanente les essais atomiques.

Au même moment, un rapport du Congrès cité par le *New York Times* révélait que les États-Unis restent le premier marchand d'armes au Tiers monde avec 57 p. cent du marché et que l'Arabie saoudite est de loin le plus gros acheteur de matériels militaires avec un tiers des achats.

Selon ce rapport, qui s'appuie sur des données du Pentagone et des services de renseignements américains, les ventes d'armes de la Russie au Tiers monde en 1992 ont été 25 fois inférieures à leur niveau record d'il y a six ans.

Mme Lynn Davis, sous-secrétaire d'État aux Affaires de sécurité internationale, doit, après Londres, visiter Paris, Bonn, Pékin et Tokyo, pour «discuter en détail» de l'engagement des États-Unis à négocier un traité interdisant les essais nucléaires.

Londres a jusqu'à présent adopté une position prudente, se bornant à faire part de son «soutien de principe» à un tel projet tout en soulignant l'importance de mettre au point les «modalités pratiques» de sa mise en oeuvre et de son application.

Les Nord-Coréens ont accepté après d'intenses pourparlers avec les Américains à Genève de reprendre les négociations avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) en vue de l'inspection de deux installations nucléaires.

Cette ouverture a été saluée par Pékin, mais accueillie avec prudence à Séoul et Tokyo.

L'accord de principe doit conduire à la reprise du dialogue avec la Corée du Sud sur la dénucléarisation de la péninsule, et même à terme à une coopération nucléaire civile avec les États-Unis.

Selon le rapport du Congrès américain sur les ventes d'armes, les États-Unis ont vendu en 1992 dix fois plus que Moscou, avec 13,6 milliards. Des contrats avec Taiwan pour la vente de chasseurs F-16, et avec l'Arabie saoudite et le Koweït pour la vente de batteries de missiles anti-missiles *Patriot* constituent les plus grosses transactions.

La Russie a vendu en 1992 pour 1,3 milliard d'équipements, une chute impressionnante par rapport aux 28,8 milliards de 1986.

En dépit de cette diminution, Washington, inquiet de la vente de sous-marins à Téhéran et du transfert de technologie à l'Inde, a maintes fois appelé Moscou à la retenue.

À ce sujet, la Russie annonçait hier qu'elle comptait annuler «partiellement» l'accord de livraison de moteurs de fusée et de technologie à l'Inde, gelé la semaine dernière.

«Nous avons suspendu des points de l'accord» de 350 millions par lequel la Russie devait livrer des moteurs cryogéniques et des transferts de technologie à l'industrie spatiale indienne, a déclaré Boris Koustovski, porte-parole des Affaires étrangères.

La décision russe a provoqué l'indignation du premier ministre indien P.V. Narashima Rao, qui a estimé que la Russie cédait à la pression de l'industrie américaine, soucieuse de placer ses propres moteurs cryogéniques.

Cependant, le vice-premier ministre du Kazakhstan annonçait hier à New Delhi que l'Inde pourra utiliser le cosmodrome de Baïkonour pour lancer des satellites civils.

Au cours d'une réunion avec la Confédération de l'industrie indienne (CII), G.A. Abilytsov a déclaré que le cosmodrome était surtout utilisé par les forces armées de la Fédération de Russie. «Nous voulons le reconverter vers des activités civiles et nous voulons que l'Inde y ait des intérêts», a-t-il dit.

► REPÈRES

La Russie face au syndrome afghan

d'après AFP

MOSCOU

■ Sûre de son bon droit à défendre les frontières de l'ex-Empire soviétique, mais réticente face à ce qui pourrait devenir une «2^e guerre d'Afghanistan», la Russie a repris de plus belle hier la controverse sur son engagement à la frontière tadjik-afghane.

Gouvernement, parlement et médias russes ont tour à tour examiné le pour et le contre d'un renforcement militaire au Tadjikistan, et même d'une possible intervention contre les bases des rebelles tadjiks situées en Afghanistan.

Tout le monde semble d'accord sur la nécessité de défendre la frontière tadjike face aux incursions des islamistes réfugiés en Afghanistan depuis le retour au pouvoir, à Douchanbé en décembre, du régime pro-communiste. Mais l'idée de s'attaquer directement à l'Afghanistan est beaucoup plus controversée.

D'un côté, les partisans d'un déploiement militaire d'envergure, au besoin d'opérations «préventives» contre les camps islamistes sur la rive opposée de l'Amou-Daria, mettent en avant le droit de protéger les garde-frontière russes, et les 200 000 à 300 000 russophones du Tadjikistan — argument utilisé par Moscou dans le Dniestr (Moldova), en Abkhazie (Géorgie), ou en Estonie.

Ainsi, pour un haut responsable du ministère de la Sécurité, Vladimir Bondarenko, la Russie a le droit moral d'utiliser la force contre les islamistes tadjiks et leurs alliés moudjahidines dans le nord de l'Afghanistan.

«Ils ont traversé la frontière vers notre territoire, nous avons le droit de traverser vers leur, bien que nous ne l'ayons pas fait», a-t-il affirmé hier dans une conférence de presse.

Les interventionnistes soulignent la nécessité géo-politique de soutenir le régime tadjik face à la menace d'expansion islamiste vers les autres ex-républiques soviétiques de la région — une inquiétude explicite du pouvoir néo-communiste en Ouzbékistan.

Mais de l'autre côté, plusieurs prônent la prudence, surtout vis-à-vis de l'Afghanistan, en rappelant le borbier né de l'intervention soviétique et le danger d'enlèvement dans une guerre de partisans.

Au Parlement, les débats ont été dominés par le syndrome généré par la débâcle d'Afghanistan, après dix ans d'occupation, qui ont fait dans l'ex-URSS 15 000 morts et 50 000 blessés, et laissé des centaines d'inadaptés sociaux.

«Si nous continuons sur cette voie, la 2^e guerre d'Afghanistan sera inévitable. Aussi inévitable que nos pertes militaires et la cohorte de cerceurs ramenés en Russie», a dit le vice-président du Comité parlementaire des Affaires étrangères, Iona Andronov.

Par ailleurs la question de savoir si les Afghans sont impliqués directement dans les attaques des opposants islamistes tadjiks suscite elle-même une polémique. Une mission parlementaire a dit hier dans un rapport n'avoir trouvé «aucune preuve de la participation d'unités régulières afghanes» dans un raid, le 13 juillet, sur un poste-frontière russe.

En revanche, les autorités du Tadjikistan affirment que 66 des 70 attaquants tués dans l'offensive étaient «des moudjah-

hidine» afghans. Hier, l'ambassade afghane en Russie a indiqué que son gouvernement était prêt à négocier avec Moscou et Douchanbé.

Le Tadjikistan n'a «pas l'intention d'attaquer qui que ce soit, ni d'envahir un quelconque territoire», a affirmé hier le premier ministre Abdoulmalik Abdouladjanov lors d'une conférence de presse à Moscou, «mais il se défendra contre toutes attaques des opposants islamistes basés en Afghanistan».

Il a estimé impossible de négocier avec l'opposition islamiste chassée du pouvoir au Tadjikistan en décembre. «S'il s'agissait d'une opposition civilisée, cela serait possible. Mais pas avec ces gens qui ne parlent qu'avec les armes, qui ne sont que des bandits utilisant des slogans politiques», a-t-il ajouté.

Toutefois, dans une lettre au quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, le chef d'un parti islamiste tadjik exilé en Afghanistan appelait le président russe Boris Eltsine à réexaminer son soutien au régime pro-communiste du Tadjikistan.

Le pouvoir à Douchanbé est un régime de «bandits», affirme Saïd Abdulllohi Nuri, président du Mouvement islamique du Tadjikistan, «qui ont lancé une campagne de terreur à grande échelle contre les dissidents, en particulier les intellectuels, et qui violent les droits de l'Homme».

Nuri se déclare inquiet que «les troupes russes n'aient pas empêché les bandits du Front national tadjik d'utiliser des avions, des hélicoptères, des chars et d'autres équipements militaires contre leur propre peuple». Il affirme que la répression du nouveau régime contre les islamistes se poursuit et que «des milliers de victimes innocentes ont été exécutées».

DÉPÊCHES

SOMALIE

Italie-commandement

■ L'ONU a décidé de nommer un militaire italien au sein du bureau de coordination de l'Opération en Somalie (ONUSOM-II), et Fabio Fabbri, le ministre italien de la Défense, s'en est félicité hier. «Cette nomination est une première réponse aux demandes italiennes de participer plus activement à la définition des activités opérationnelles de l'ONU en Somalie», a-t-il dit. Il a ajouté cependant que «restait ouvert le problème de l'engagement italien», précisant: «L'Italie a posé comme question de principe le juste rapport entre les objectifs de la mission de paix et les moyens, y compris militaires, pour y parvenir». Deux soldats américains étaient blessés hier à Mogadiscio par des tireurs embusqués qui ont ouvert le feu sur leur véhicule.

ZAÏRE

Ibrahimi-Mobutu

■ Lakhdar Ibrahimi, envoyé spécial de l'ONU au Zaïre, a rencontré hier à Lubumbashi, capitale du Shaba, le maréchal Mobutu, auquel il a remis un message du secrétaire général Boutros-Ghali. Dans une brève déclaration, Ibrahimi a relevé qu'il était trop tôt pour dire quelle forme prendrait la contribution de l'ONU en vue de régler les crises au Zaïre. Il s'est entretenu hier matin avec Faustin Birindwa, «premier ministre» imposé par Mobutu. Il doit rencontrer Mgr Laurent

Mossengwo, président du Haut conseil de la République (HCR, Parlement de transition) ainsi qu'Étienne Tshisekedi, premier ministre élu en août 1992 par la Conférence nationale souveraine (CNS) et destitué par Mobutu.

CAMBODGE

Sihanouk-USA

■ Le prince Norodom Sihanouk, président du Cambodge, a renoncé hier à poursuivre ses pourparlers avec les Khmers rouges sur l'avenir du pays, en raison de «menaces américaines». «Je suis de plus en plus irrité par ces mises en garde incessantes qui m'ont rendu encore plus malade que je ne l'étais dans un passé récent», a-t-il déclaré à Pékin, précisant que Washington menace le Cambodge de «toutes sortes de mesures adverses dans le cas où moi-même ou le gouvernement accepteraient les Khmers rouges au gouvernement ou comme conseillers ou comme membres de l'armée». A Phnom Penh, la première édition du nouveau journal *Sovanaphum*, publiée lundi, contient, sous le titre «Comment récupérer les biens de l'État?», une liste de 64 bâtiments qui ont été soit vendus par le régime de Phnom Penh soit loués au bénéfice de fonctionnaires ou du Parti communiste provietnamien.

TOGO

Présidentielles

■ La principale alliance d'opposi-

tion a choisi hier Edem Kodjo, un ancien secrétaire général de l'OUA, comme candidat à l'élection présidentielle du mois prochain. Lors d'une réunion à huis clos à Cotonou, capitale du Bénin, les 16 dirigeants des partis et associations regroupés au sein du Collectif de l'opposition (COD-II) ont désigné Kodjo, ancien ministre des Affaires étrangères avant d'entrer dans l'opposition, comme leur candidat unique. La plupart des dirigeants de l'opposition ont fui le Togo de crainte d'être tués par la police du général Gnassingbé Eyadema. Celui-ci et son premier ministre, Kokou Koffigoh, ont ordonné hier aux responsables d'assurer la protection de tous les candidats à l'élection, dont le 1^{er} tour est prévu le 25 août.

KURDES

FU-manif

■ La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a appelé à la tenue d'une journée internationale de protestation, aujourd'hui, contre l'interdiction du quotidien turc pro-kurde *Ozgur Gundem*. «Les autorités turques attisent les flammes des troubles sociaux avec leurs attaques contre ce journal», a dit Aidan White, secrétaire général de la FIJ. «Ils ont arrêté le rédacteur en chef Davut Karadag et ont essayé de fermer le journal sous un prétexte technique, faisant peser des risques sur tous les gens liés au journal en le qualifiant de propagande terro-

riste», a-t-il ajouté dans un communiqué. Selon la FIJ, «la vérité choquante, c'est que les journalistes de *Ozgur Gundem* sont les victimes du terrorisme. Sur 15 journalistes tués en Turquie depuis 19 mois, sept travaillaient pour *Ozgur Gundem*».

GRANDE-BRETAGNE

Lords-Maastricht

■ La Chambre des Lords a approuvé hier soir le projet de loi relatif à la ratification du traité de Maastricht qui était en troisième lecture, obtenant ainsi l'approbation royale, ce qui théoriquement lui confère désormais le statut de loi. Toutefois, bien qu'ayant franchi cette nouvelle étape parlementaire, la ratification définitive par la Grande-Bretagne du traité de Maastricht demeure incertaine. La Chambre haute s'est prononcée par 141 voix contre 20 en faveur de la ratification. L'annonce de l'obtention de l'Approbation royale a été acclamée par les Lords. Deux obstacles susceptibles de compromettre la ratification se dressent encore, notamment un amendement travailliste portant sur le chapitre social du traité, dont le gouvernement a accepté qu'il soit examiné séparément. Les opposants au traité estiment que, tant que le débat parlementaire sur le chapitre social n'aura pas été conclu, le projet de loi ne peut être considéré comme adopté et applicable.

Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Cinq mille tartes à la crème

Heureusement qu'il y a encore deux festivals en cours pour animer Montréal sinon ça serait bien tranquille en ville pour les vacances de la construction.

On peut donc s'amuser rue Saint-Denis au festival Juste pour rire et ensuite se défouler au Balatrou rue Saint-Laurent pendant les longues et chaudes Nuits d'Afrique.

Parlant défoulement, le comique italien Léo Bassi, celui qui avait lancé une tarte à la crème au maire Jean Doré au cours d'un gala l'été dernier, est de retour Juste pour rire et organise un grand combat de tartes à la crème pour le 1^{er} août; il voit grand, car il prévoit distribuer 5000 tartes à la crème! Alors ce sera l'occasion rêvée pour vous d'en profiter pour sortir avec les enfants, la belle-mère, le patron...

metteur par Les Arts du Maurier et la Place des Arts.

COUPS DE COEUR

■ Grâce au projet *Coups de coeur / Quatre mondes en lecture*, quatre de nos meilleurs metteurs en scène de théâtre, soit Alice Ronfard, Lorraine Pintal, Daniel Meilleur et Claude Poissant participent à des rencontres d'auteurs francophones et assistent à des lectures de textes à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon, en France.

LE MONDE DANS L'ASSIETTE

■ Marguerite Blais animera une nouvelle émission à la télé de Radio-Canada cet automne, *Le monde dans votre assiette*. Hier Marguerite m'a parlé avec beaucoup d'enthousiasme



Marguerite Blais

de la formule de cette série: «Nous voulons tout tourner en extérieur. Moi, je ferai les entrevues et le dynamique chef malgache Jean-Louis Thémis s'occupera de la cuisine. Nous nous entendons très bien; on devrait s'amuser et apprendre une foule de choses intéressantes sur différentes cuisines et différentes cultures. J'ai hâte de commencer!»

ADORATEURS DU PIPI

■ Je ne sais pas si le monde est fou Juste pour rire ou pour vrai parfois. Il faut que je vous raconte... J'ai rencontré un membre des Adorateurs du pipi. Après Raël et la masturbation on peut s'attendre à tout! Pas de Manneken Piss, rien de «décoratif» quoique, paraît-il, il faut voir leurs urinoirs!

De véritables chapelles ardentes parfois même couvertes de feuilles d'or (sans doute en Asie). Dès leurs premiers balbutiements les enfants apprennent à adorer leur pipi. À se sentir plus forts après avoir uriné; et cela unit en toute égalité tout ce qui bouge sur terre, dans l'eau et dans les airs. Je n'ai pas cherché à en savoir davantage mais ça me libère l'esprit de vous en parler. Voilà. Fin.

SCULPTEURS QUÉBÉCOIS AU MEXIQUE

■ Anthony Gormley, puis René Derouin, ont réalisé leurs derniers travaux au Mexique. Le sculpteur Jean-Yves Côté a lui aussi des affinités avec le Mexique. Il exposera en mars et avril 94 au Musée d'art moderne de Toluca, une quinzaine de sculptures et, sur place, il créera une oeuvre monumentale de 72 pieds de hauteur en aluminium (fourni par Alcan, division Mexique) et en pierre, la belle rouge et noir que l'on trouve à Toluca.

La sculpture restera au musée et il en est très heureux. Cette semaine, Jean-Yves est retourné à Mexico pour terminer la préparation d'un Symposium international de sculpture sur métal, qui se tiendra dans la capitale du 15 octobre au 15 novembre, dans le cadre de l'Exposition internationale d'architecture, organisée par l'École d'architecture de Mexico. Seize sculpteurs de 12 pays sont invités à créer des oeuvres monumentales, de 20 à 30 pieds de hauteur, oeuvres qui orneront ensuite l'environnement de 16 villes du Mexique. De chez nous, en plus de Jean-Yves Côté, il y aura Roger Lapalme, Pierre Tessier et Ian Lazarus.

PAROLES DE STARS?

■ L'animatrice Minou Pétrowski a été peinée de perdre son *Double Espresso* du dimanche à la radio de Radio-Canada; l'émission ne reviendra pas à l'automne. Toutefois, elle pourra encore couvrir le Festival des films du monde car elle animera une *Ciné-cure* tous les matins, à partir du 26 août, pendant les vacances de Stéphane Carneau jusqu'au retour En direct de Christiane Charette.

Mais que fera-t-elle quand la bise sera venue? Eh bien! elle va fouiller dans ses archives sonores. Depuis des décennies que Minou interviewe les vedettes du cinéma et qu'elle court les festivals de films à travers le monde: elle a tout gardé! Alors, elle préparera pour l'été prochain une nouvelle série d'émissions d'une heure qu'elle aimerait intituler *Paroles de Stars* en 55 portraits triés sur le volet.

PAPER BOY À MONTRÉAL

■ C'est lundi prochain que commencera à Montréal le tournage d'un long métrage de Dough Jackson intitulé *Paper boy*: le drame de Johnny, un petit camelot sympathique qui connaît et aime ses clients. Par malheur, quand il aime il devient très possessif, au point de tuer, d'assassiner ceux qui s'approchent trop de ceux qu'il aime. Un jeune psychopathe qui sera interprété par Mark Marut, un jeune acteur torontois âgé de 14 ans qui vient de tourner, en vedette, dans *Bananas from Sunny Quebec*. Les autres vedettes de *Paper boy* sont William Katt et Alexandra Paul.

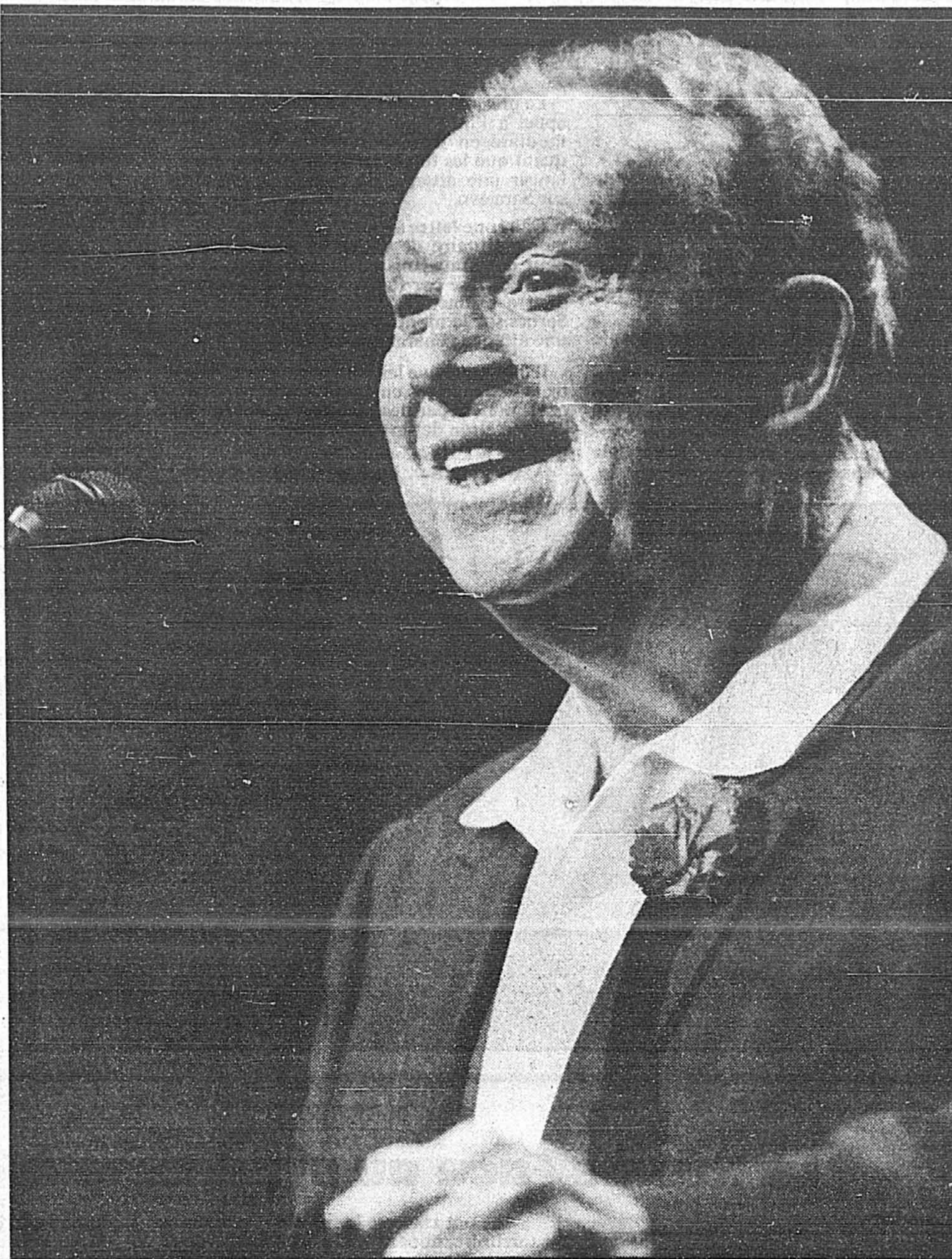
SOIXANTE-DIX ANS DE MARIAGE

■ Heureux 70^e anniversaire de mariage à Thérèse Guérin, 88 ans, et Lionel Guérin, 89 ans, qui ont célébré dimanche leurs Noces de Grâce. Le couple fait l'admiration de ses enfants qui les fêtaient dimanche. Ils sont en forme, ils aiment encore sortir, chanter et danser ensemble. Les amoureux vivent toujours à Saint-Jean-sur-Richelieu dans la même maison où ils ont élevé leur 11 enfants. Aujourd'hui, ils ont encore 10 enfants qui leur ont donné 27 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

SIX BISSEON CANCER

■ Je ne connaissais aucune famille où parents et enfants soient tous nés sous le même signe astrologique avant de connaître le comédien Serge Bisson. Le père, la mère et leurs quatre enfants, ça fait six Bisson Cancer! Juillet est un mois de fête ininterrompue pour eux.

Serge a eu 32 ans le 15 et son plus beau cadeau fut la première ce soir-là de la pièce *This generation next* où il tient le rôle principal et marginal d'un gay qui se prend d'affection pour une Noire, sa bonne vieille voisine interprétée par la sympathique Lorna Elcock. Il est question de racisme, de sida, d'infidélité, d'alcoolisme, du vieillissement et de la mort. Cette création de David Allan King, à l'affiche au Studio C (angle Ontario et Saint-Laurent), a remporté le Prix 1993 octroyé au talent le plus pro-



Charles Trenet a su émouvoir le foule de 5 000 personnes hier soir au Forum.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Charles Trenet au Forum
Le triomphe du vieux gamin

JOCELYNE LEPAGE

■ I n'aura fallu qu'une première chanson à Charles Trenet hier soir au Forum de Montréal pour que l'on oublie ses 80 ans. On ne s'en est rappelé qu'en deuxième partie, quand un haut-parleur mal placé, ou quelque autre machine diabolique, le fit trébucher et tomber par terre. Alors là, le silence fut terrible dans cette salle de 5 000 places remplie à capacité. «Je suis fait en fer, vous savez, en fer», a-t-il dit pour nous rassurer, sous une des nombreuses ovations qui ont marqué la soirée. Et Trenet a repris de plus belle, ne renonçant ni à ses envolées jazzées, ni à ses stépettes de gamin, chantant *Y a d'la joie* ou *La Mer* comme si c'était la dernière fois. C'était probablement d'ailleurs la dernière fois qu'il chantait à Montréal.

Oeillet rouge à la boutonnière, cheveux plus blancs que blancs, chaussures blanches, Trenet a chanté, avec sa voix restée belle et toujours juste, aussi bien ses vieilles chansons — que fredonnait discrètement avec lui le public — que ses nouvelles. Mais pour *Le voyage au Canada*, la foule n'a pu résister à l'envie de chanter plus fort, comme si cette chanson-là appartenait en propre au public québécois.

Accompagné de deux pianistes et d'un violoncelliste, Trenet, visiblement en pleine forme, s'est

lancé parfois dans quelques pas de java du diable, ou de polka du roi mis en scène, a-t-il dit, par Jean-Louis Barreault et Maurice Béjart. Il fit le kangourou, sautant comme un gamin, ou encore le serpent python, et s'amusa à imiter un vieillard dans *Tempéraminale*, une chanson sur une femme inconvenante qui doit lui ressembler un peu.

C'est peut-être ça, au fond, le secret de la jeunesse étonnante de Charles Trenet: il est resté un enfant. Il le dit lui-même d'ailleurs dans *Revoir Paris*, «je suis un enfant tout simplement», ce qu'a confirmé Raymond Saint-Pierre, présent hier soir au spectacle, dont on a pu voir au Point, jeudi soir dernier, l'entretien plus poétique que logique qu'il a eu avec le Fou chantant, à Narbonne, dans le sud de la France. «Pas seulement un enfant, dit M. Saint-Pierre, pire, un enfant espiègle.» Une bonne partie du répertoire de Trenet puise d'ailleurs dans ses souvenirs d'enfant.

Mais un enfant qui est un grand poète, qui manie la langue française à la manière de Cocteau et qui fait des chansons «comme un pommier fait des pommes», naturellement.

Et quand il a chanté *L'âme d'un poète*, cette chanson dans laquelle il dit que «longtemps, longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues», l'émotion était palpable dans la salle. On savait que Trenet ne disparaîtrait jamais.

Canal Famille / Cinq ans sans violence ni publicité

Presse Canadienne
OTTAWA

Le 1^{er} septembre 1988, *Bibi et Geneviève* faisaient leurs premiers clin d'oeil aux tout-petits, lors de l'ouverture de la nouvelle chaîne de télévision Canal Famille.

L'idée d'une télévision spécialisée, mûrie par Harold Greenberg, d'Astral Communications, avait vite fait son chemin quand le CRTC libéra l'obtention de licences de télévision. «Un visionnaire», dira la porte-parole de la compagnie, Marie-Claude Roussin. Quelle nouvelle clientèle pourrait-il desservir?, se demandait-il.

A l'époque, environ 24 heures d'émissions pour enfants de trois à 12 ans étaient disponibles sur la télévision traditionnelle. Durant la journée, les enfants devaient souvent se contenter de regarder des quizz ou des *talk-shows* américains.

Pour Harold Greenberg, un vieux loup de l'industrie, il n'en fallait pas plus pour sauter sur l'occasion. Déjà président et chef de la direction d'Astral Communications, un consortium composé d'un des plus importants studios de doublage au monde, AstralTech (anciennement Bellevue-Pathé), de Super Ecran, du Movie Network, de Viewers Choice et d'Astral Photo, il se lance dans l'aventure.

«Au départ, on nous reprochait les fréquentes reprises. Mais c'est normal quand un canal commence. Il nous fallait le temps d'acheter des émissions. On savait que les gens nous écoutaient parce que quand on organisait des concours à *Bibi et Geneviève*, on recevait de 10 000 à 15 000 enveloppes-réponses», rappelle Mme Roussin.

Cinq ans plus tard, il y a des tout-petits qui ne jurent que par le Canal Famille. La programmation s'étend sur 87 heures / semaine, sans violence, ni pub, dans un créneau horaire qui s'étale entre 7 h et 20 h. Durant le week-end, garçons et filles ont même droit à un ou deux films de Disney.

Seuls les jeunes adolescents de 12 à 14 ans n'y trouvent pas toujours leur compte et critiquent l'image «bébé» associée au Canal Famille.

Mais hormis ce public de téléspectateurs exigeants, le Canal Famille a décroché plus d'une fois la timbale avec plusieurs sélections aux Prix Gémeaux et des prix provenant de divers festivals pour la série *Enfantforme*, *Bibi et Geneviève*, *Sharky et Georges*, un prix pour la qualité du français et un autre pour la meilleure identification de réseau.

L'arrivée du Canal Famille a créé d'autant plus de vagues qu'il a chambardé la programmation des réseaux traditionnels comme TVA et Télévision Quatre Saisons, qui se sont sans aucun doute sentis soulagés d'abandon-

ner leur programmation pour tout-petits le matin. La publicité durant la diffusion d'émissions pour enfants étant réglementée, les diffuseurs privés sortaient perdants.

De plus, que ce soit parce que les producteurs ont retrouvé l'inspiration ou que les diffuseurs craignaient de se faire enlever une trop grosse part de marché, ils sont parvenus, d'un commun accord, à concocter des émissions à succès comme *Watatow*, *Robin et Stella* et *Les Débrouillards*. Une nouvelle génération de producteurs, petits et gros, y ont aussi ainsi trouvé leur compte.

Le 6 septembre, pour son cinquième anniversaire, Canal Famille nous promet donc de nouvelles séries produites au Québec. Les émissions locomotives de la télévision pour enfants seront *Les Belmine*, une série avec marionnettes pour les 3 à 5 ans, *Les Enquêtes de Chlorophylle* pour les six à 11 ans, réunissant de vrais animaux avec des marionnettes, deux émissions du producteur de *Bibi et Geneviève* qui revient aussi avec de nouveaux épisodes.

Les Petits Sourires, un titre provisoire pour une série produite par Daniel Bertolino qui présente des rêves d'enfants: celui d'un jeune japonais, par exemple, qui veut devenir lutteur sumo ou de cette Québécoise de 13 ans qui veut devenir gardien de buts. Et finalement *Shlak*, un jeu questionnaire pour les 12-

Nouveau départ pour City of Angels

Agence France-Presse
LONDRES

City of Angels (Cité des Anges), une comédie musicale saluée par la critique mais boudée par le public britannique, connaît, depuis l'annonce de son prochain retrait de l'affiche, une affluence exceptionnelle qui lui vaudra un répit d'au moins huit semaines.

Jusqu'à la semaine dernière, cette comédie musicale policière dans le style des années 40, qui a obtenu aux États-Unis plusieurs Tony (l'équivalent pour la scène des Oscar) et a été un immense succès pendant plusieurs années à Broadway, perdait quelque 40 000 dollars par semaine.

Ses producteurs avaient alors annoncé que la pièce, co-écrite par Larry Gelbart et Cy Coleman, serait retirée de l'affiche en août, cinq mois seulement après son lancement.

Cependant, depuis, le Prince of Wales Theatre fait salle comble tous les soirs et pour 800 000 dollars de billets ont été réservés. À cause des files d'attente aux guichets et de la nécessité de placer tous les spectateurs, les représentations commencent une vingtaine de minutes en retard.

«Il y a une bonne chance pour qu'on puisse continuer au-delà d'octobre. Le public semble avoir enfin réalisé que c'est un spectacle qui mérite les louanges dont il a été comblé par les critiques», a estimé le metteur en scène Michael Blackmore.

Guarneri volé en Australie retrouvé à Cologne

Agence France-Presse
COLOGNE, Allemagne

Un violon fabriqué au XVIII^e siècle par le luthier italien Guarneri, d'une valeur de plus d'un million de marks (738 000 dollars), volé en Australie, a été retrouvé dans un appartement de Cologne (ouest de l'Allemagne).

Des enquêteurs allemands ont été mis par leurs collègues australiens sur la piste de la propriétaire de l'appartement, âgée de 34 ans. Celle-ci a remis l'instrument, affirmant qu'un oncle le lui avait ramené d'Australie. La police recherche cet homme.

ORCHESTRE MONDIAL DES JEUNESSES MUSICALES

105 MUSICIENS, 40 PAYS

UNE SEULE LANGUE: LA MUSIQUE

Lundi, 26 juillet à 20 H

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts, Montréal

Ouverture Tannhäuser, Wagner

Concerto n° 3 pour piano, Rachmaninov

Symphonie n° 2, Sibelius

Dirigé par: Raffi Armenian, Soliste: Richard Raymond, pianiste

Billets: (514) 842-2112 ■ 16\$ pour tous

Une coproduction de la Société de la Place des Arts

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514 842 2112 - Frais de service

Redevance de 1 \$ (T.P.S.) sur tout billet de plus de 10 \$

CLUB VOYAGES

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Québec

Ministère de la Culture du Québec

SDRS

RENAISSANCE MUSICALE CANADA

RADIO

ROCK 93

Vasco design

Jean Blais, le père de la radio moderne à Radio-Canada, meurt à 66 ans

DANIEL LEMAY

■ Jean Blais, ancien vice-président de la Radio française de Radio-Canada, est décédé lundi à l'âge de 66 ans.

À la retraite depuis septembre 1991, M. Blais avait occupé, autant à la Télévision qu'à la Radio, plusieurs postes de direction au cours des 30 années précédentes: superviseur des actualités politiques télé (1960), chef adjoint du service éducatif des affaires publiques (1962), directeur de la Télévision française (1965), directeur général adjoint des Services français (1968). Nommé directeur de la Radio française en 1972, il en deviendra le vice-président au cours de la restructuration de 1984, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

«C'est sous le règne de Jean Blais que la Radio française s'est développée un style de radio moderne», nous disait hier Paul-Marie Lapointe, qui était vice-président adjoint de la Radio jusqu'à sa retraite, en 1991. «Il aura eu le mérite de laisser les gens se manifester dans leurs qualités propres. Il avait un style plus familial que bureaucratique, une qualité formidable dans une structure comme Radio-Canada...»

Jean Blais disait qu'il avait «un vieux style de boss» mais que sa porte était toujours ouverte aux «gars». Aux «gars» parce que, pour lui, le masculin «embrassait» toujours le féminin. Sous sa direction, les femmes ont pris à RC une place qu'elle n'ont nulle part ailleurs dans le monde de la radio-diffusion.

«Il était comme un patriarche, continue Paul-Marie Lapointe. Avec tout ce que cela comporte de connivence et de sévérité. Homme de principes, il n'en savait pas moins écouter. C'était un homme

très patient, trop selon certains, mais c'est aussi là une qualité.» Dans une entrevue qu'il accordait à La Presse à son dernier jour de travail, le vendredi 6 septembre 1991, Jean Blais se rappelait avoir mis huit ans pour rapatrier l'information radio, qui relevait de la Télévision. «Ça ne me dérangeait pas de trainer un dossier. Je voulais que les gars comprennent...»

«Ici (à Radio-Canada), l'intelligence sort par les vasistas, disait-il encore. Mon travail auprès de ce gang de génies me valorisait.» Jean Blais admirait, entre autres, «les éclairs d'un LeBigot» et appréciait «les qualités de sociologue de Marie-France Bazzo». Le premier est à l'antenne de CBF Bonjour depuis vingt ans; l'autre arrive à VSD Bonjour le mois prochain.

Il abhorait les têtes enflées; paraphrasant Maurice Duplessis, il disait que «la notoriété, c'est comme la boisson: tout le monde ne la supporte pas...» Duplessis parlait de l'instruction, lui...

Au cours des années 50, avant d'arriver à Radio-Canada, Jean Blais avait oeuvré dans différents organismes communautaires: Ligue ouvrière catholique, Institut canadien de l'éducation des adultes, Coopération du Québec, journal Le Front ouvrier. Dans les dernières années, il avait présidé la Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal.

Jean Blais laisse dans le deuil son épouse, Marie-Thérèse Cardinal, et ses enfants, Marie, Jean-Daniel et Benoît. La dépouille mortelle sera exposée aujourd'hui (19 h) et demain à la Maison funéraire Magnus Poirier, 10526 boul. Saint-Laurent (coin Prieur). Les funérailles ont lieu vendredi à 13 h 30 en l'église de la Visitation, 1847 est. boul. Gouin. La famille demande d'envoyer les dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou à la maison pour femmes violentées l'Arrêt-Source, 10249 Christophe-Colomb.



Jean Blais
1927-1993

Les Russes tournent dans le Connecticut

■ Un film russe tourné dans le Connecticut sur la criminalité dans une petite ville américaine devrait être terminé la semaine prochaine.

«Il s'agit d'un film sur une partie de l'Amérique qu'on ne voit

pas à l'étranger», explique Dimitri Deviatkine, un agent de production américain qui est aussi le réalisateur. «Nous voulons montrer que ce pays n'est pas un monde de gratte-ciels.»

Il a fait appel pour ce film à des vedettes du cinéma russe (Vsevolod Chouvalov et Alexandra Zakharova) mais a choisi de retenir la tradition américaine d'une fin heureuse...

LE SUCCÈS CONTINUE! DÉJÀ PLUS DE 35 000 SPECTATEURS!

SUPPLÉMENTAIRES demain, vendredi et samedi

LE GRAND JEU DE

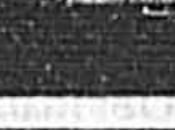
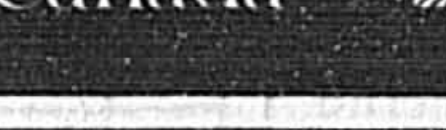
NUIT

UN FABULEUX SPECTACLE SON ET LUMIÈRE.
UNE EXPÉRIENCE UNIQUE!

AU CHAMP-DE-MARS

BILLETS EN VENTE AU CHAMP-DE-MARS
INFORMATION: 875-6848

RÉSEAU ADMISSION
(514) 790-1245 • 1 800 361-4595



LES CONCESSIONNAIRES **mazda** DU GRAND MONTRÉAL PRÉSENTENT

DE
PAGNOL

MISE EN SCÈNE
denise FILIATRAULT



avec
JEAN PETITCLERC MACHA LIMONCHIK ROGER JORDENT FRANÇOIS CHARTIER ARLETTE SANDERS
MARCEL GIRARD LÉNIE SCOFFÉ GEORGES CARRÈRE YVAN BENOIT FRANCIS BERGONZAT

décor ANDRÉ DARRÉ costumes FRANÇOIS DARRÉ éclairages CLAUDE ACCOLAS musique FRANÇOIS BASSEVILLE

FESTIVAL
Bell
Juste
pour
rire
MONTRÉAL

À L'AFFICHE MAINTENANT AU
THÉÂTRE ST-DENIS 2 À 20H30

RÉSERVATIONS : 790-1111 RENSEIGNEMENTS : 849-4211

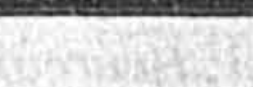
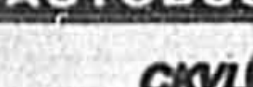
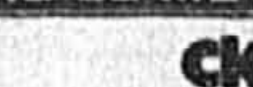
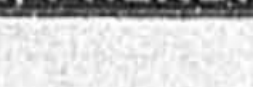
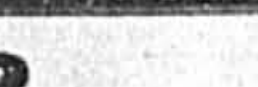
TARIFS D'ÉTÉ

TARIFS: ADULTES: 10\$ ÉTUDIANTS - ÂGE D'OR: 7\$ FAMILLES: 25\$
HORAIRE D'ÉTÉ: DU MARDI AU SAMEDI DE 13H00 À 22H00, LE DIMANCHE DE 13H00 À 19H00.
DERNIER DÉPART: 1H30 AVANT LA FERMETURE

SURVEILLEZ NOS JOURNÉES FOLLES
UN THÈME PAR SEMAINE POUR PROFITER DU RABAIS!
AUJOURD'HUI
HABILLEZ-VOUS EN FOU
ET ENTREZ
POUR SEULEMENT **7\$**

L'exposition spectacle Histoire Drôle prendra fin le 31 octobre 1993

2111 BOULEVARD ST-LAURENT INFO MUSÉE : (514) 845-4000
POUR ALLER AU MUSÉE, PRENDRE LE MÉTRO ET L'AUTOBUS, C'EST INTELLIGENT. STICUM



un nouveau
Musée
pour rire

Veux-tu être mon ami...



CINEMAS CINEPLEX ODEON

MATINÉES À 5.00\$

du lundi au vendredi à l'exception des mardis
à 4.25\$ et des jours fériés

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 16 AU 22 JUILLET 1993

ASTRE 327-5001

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G) Digital

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:40

Coupons et laissez-passer refusés

IN THE LINE OF FIRE (v.o. anglaise) (13 ans)

1:15 - 3:45 - 7:10 - 9:40

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:55

Laissez-passer refusés

THE FIRM (v.o. anglaise)

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:20

SLEEPLESS IN SEATTLE (v.o. anglaise) (G)

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30

FREE WILLY (v.o. anglaise) (G)

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:30

Laissez-passer refusés

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise) (G)

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30

Laissez-passer refusés

BERRI 849-FILM

JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital

1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:45

Coupons et laissez-passer refusés

DERNIER DES HEROS (LE) (v. française) (13 ans)

1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:30

LES LAVIGUEURS REDEMENAGEMENT

(v. française) (13 ans)

1:30 - 3:50 - 7:00 - 9:35

MON AMI WILLY (v. française) (G)

1:30 - 3:45 - 7:15 - 9:30

Laissez-passer refusés

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00

LA MAGIE DU DESTIN (v. française) (G) 9:35

DERNIER DES HEROS (LE) (v. française) (13 ans)

1:15 - 4:15 - 7:05

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G)

1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

Coupons et laissez-passer refusés

CAREFOUR Laval

2330, boul. Le Carrefour 849-FILM

DERNIER DES HEROS (LE) (v. française) (13 ans)

1:05 - 4:00 - 7:00 - 9:25

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15

LA MAGIE DU DESTIN (v. française) (G)

5:00 - 9:25

IN THE LINE OF FIRE (v.o. anglaise)

(13 ans) 1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:40

Laissez-passer refusés

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise) (G)

1:10 - 3:10 - 7:20

SLEEPLESS IN SEATTLE (v.o. anglaise) (G)

9:40

MON AMI WILLY (v. française) (G)

1:15 - 4:10 - 7:10 - 9:35

Laissez-passer refusés

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G) Digital

1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

Coupons et laissez-passer refusés

CENTRE-VILLE 849-FILM

1500, rue McGill 849-FILM

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:30 - 9:00

Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

Laissez-passer refusés

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

(v. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:10 - 3:30 - 7:00 - 9:15

Sem. : 3:30 - 7:00 - 9:15

MENSONGES (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

Sem. : 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

DAYS OF ATONEMENT (v.o. anglaise) (G)

Sam. et Dim. : 1:05 - 4:00 - 6:45 - 9:10

Sem. : 4:00 - 6:45 - 9:10

CLIFFHANGER (v.o. anglaise) (16 ans)

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

Sem. : 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

LAST ACTION HERO (v.o. anglaise) (13 ans)

Sam. et Dim. : 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:20

Sem. : 4:00 - 6:45 - 9:20

LA MAGIE DU DESTIN (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:30 - 9:30

Sem. : 3:00 - 5:00 - 7:30 - 9:30

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Sem. : 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

FALAISE DE LA MORT (v. française) (16 ans)

Sam. et Dim. : 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

Sem. : 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

COMPLEXE DESJARDINS

Basileia 1 849-FILM

GRAND PARDON (v. française) (G)

1:30 - 4:10 - 6:45 - 9:25

MA SAISON PREFEREE (v.o. française) (G)

1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35

LA CRUISE (v.o. française) (G)

1:30 - 3:25 - 5:20 - 7:15 - 9:10

TANCO (v.o. française) (13 ans)

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

CREMAZIE 849-FILM

8610, rue St-Denis

JURASSIC PARK (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

Sem. : 7:00 - 9:45

Coupons et laissez-passer refusés

LE DAUPHIN 849-FILM

2396, est. rue Beaubien

LA FIRM (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 2:30 - 5:30 - 8:30 - 9:30

Lun. - Mer. et Jeu. : 8:30 - 9:30

LA CRUISE (v.o. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:50 - 4:00 - 7:00 - 9:15

Lun. - Mer. et Jeu. : 7:00 - 9:15

DECARIE 849-FILM

Decarie, sud de Jean-Talon

THE FIRM (v.o. anglaise)

Sam. et Dim. : 2:00 - 6:00 - 9:00

Sem. : 6:00 - 9:00

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise) (G)

9:30

Laissez-passer refusés

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Sem. : 7:10 - 9:10

★ DOUBLES STEREO

EGYPTIEN 849-FILM

1455, rue Peel

IN THE LINE OF FIRE (v.o. anglaise) (13 ans)

1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30

Laissez-passer refusés

LAST ACTION HERO (v.o. anglaise) (13 ans)

1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30

Excepté le 21 juillet : 1:30 - 4:15

SLEEPLESS IN SEATTLE (v.o. anglaise) (G)

1:45 - 4:25 - 7:25 - 9:55

LE FAUBOURG 849-FILM

1515, rue St-Catherine

A l'affiche sur 2 écrans

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G) Digital THX

1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:45

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G) Digital THX

12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:15

Coupons et laissez-passer refusés

ROOKIE OF THE YEAR (v.o. anglaise) (G)

1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:30

Laissez-passer refusés

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise)

(G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

Excepté le 17 juillet : 1:10 - 3:10 - 5:10 - 9:20

Laissez-passer refusés

LANGELIER

Carrefour Langelier 255-5551

LA MAGIE DU DESTIN (v. française) (G)

9:45

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:45

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

1:00 - 2:45 - 4:30 - 6:15 - 8:00

DERNIER DES HEROS (LE) (v. française)

(13 ans) 1:10 - 3:40 - 7:00 - 9:30

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:50

LES LAVIGUEURS REDEMENAGEMENT

(v. française) (13 ans)

12:50 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:35

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:45

MON AMI WILLY (v. française) (G)

1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:35

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:45

Laissez-passer refusés

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G) Digital

1:00 - 4:00 - 7:05 - 9:30

Coupons et laissez-passer refusés

JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital

1:00 - 3:30 - 6:45 - 9:15

Couche tard : Ven. et Sam. : 11:45

Laissez-passer refusés

LAVAL 2000 849-FILM

Centre 2000 - 3195, boul. St-Martin

JURASSIC PARK (v. française) (G)

1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35

Coupons et laissez-passer refusés

LES LAVIGUEURS REDEMENAGEMENT

(v. française) (13 ans)

2:00 - 4:30 - 7:25 - 9:40

LONGUEUIL 849-FILM

Place Longueuil - 825, rue St-Charles

LES LAVIGUEURS REDEMENAGEMENT

(v. française) (13 ans)

2:00 - 4:30 - 7:30 - 9:30

JURASSIC PARK (v. française) (G)

1:45 - 4:20 - 7:05 - 9:25

Coupons et laissez-passer refusés

NOUVEL ELYSEE 288-1857

35, rue Michel-Ange, 1er étage, rue du nord de Sherbrooke

JURASSIC PARK (v. française) (G)

Sam. et Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

Sem. : 4:30 - 7:00 - 9:30

Coupons et laissez-passer refusés

ATLANTIS

Sam. et Dim. : 2:15 - 4:00 - 5:45 - 7:30 - 9:15

Sem. : 5:45 - 7:30 - 9:15

OMEGA 647-1122

2665, Chemin Chamblay, Longueuil

DENIS LA PETITE PESTE (v. française) (G)

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30

FALAISE DE LA MORT (v. française) (16 ans)

7:00 - 9:30

LA MAGIE DU DESTIN (v. française) (G)

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:30

MON AMI WILLY (v. française) (G)

1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:15

Laissez-passer refusés

POINTE-CLAIRE 849-FILM

6361, Trans-Canada

LAST ACTION HERO (v.o. anglaise) (13 ans)

1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30

WEEKEND AT BERNIE'S 2 (v.o. anglaise) (G)

1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

Sem. : 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

SO I MARRIED AN AXE MURDERER

(v. anglaise) *

Sneak Preview Le 17 juillet à 7:30

Laissez-passer refusés

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G)

12:30 - 3:30 - 7:00 - 9:40

Coupons et laissez-passer refusés

IN THE LINE OF FIRE (v.o. anglaise) (13 ans)

1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:40

Laissez-passer refusés

ROOKIE OF THE YEAR (v.o. anglaise) (G)

2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20

Laissez-passer refusés

LA CRUISE (v.o. française) (G)

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Sem. : 7:30

PLACE ALEXIS NIHON

Metro Atwater - 849-FILM

IN THE LINE OF FIRE (v.o. anglaise)

(13 ans) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:45

LAST ACTION HERO (v.o. anglaise) (13 ans)

1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30

SLEEPLESS IN SEATTLE (v.o. anglaise) (G)

1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15

CÔTE-DES-NEIGES 849-FILM

JURASSIC PARK (v.o. anglaise) (G)

1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:30

Coupons et laissez-passer refusés

HOCUS POCUS (v.o. anglaise) *

1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:15 - 9:25

Laissez-passer refusés

ROOKIE OF THE YEAR (v.o. anglaise) (G)

1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:40

Laissez-passer refusés

FREE WILLY (v.o. anglaise) (G)

1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:20

Laissez-passer refusés

SLEEPLESS IN SEATTLE (v.o. anglaise) (G)

1:40 - 3:50 - 7:00 - 9:30

Excepté le 17 juillet : 1:40 - 3:50 - 9:20

SO I MARRIED AN AXE MURDERER

(v. anglaise) *

Sneak Preview Le 17 juillet à 7:30

Laissez-passer refusés

Spectacles

SUITE DE LA PAGE B 6

JOUR (LE) DE LA MARMOTTE

Ciné-Parc St-Eustache (2): dès 19 h. Ciné-Parc Tracy (2): dès 19 h.

JURASSIC PARK

Astre (1): 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle: ven., sam.: 23 h 40. Brossard (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45. Carrefour Laval (6): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45. Ciné-Parc Laval (3): dès 19 h. Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45. Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 30, 15 h 30, 19 h 30, 21 h 15. Langelier (5): 13 h 20, 16 h, 19 h 05, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (7): 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30. Pointe-Claire (4): 12 h 30, 15 h 30, 19 h, 21 h 40. Dorval (2): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

JURASSIC PARK V.F.

Berri (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45. Boîte à films (2, St-Jean): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord (1, St-Jérôme): 13 h, 15 h, 19 h, 21 h 30. Châteauguay (4): 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Ciné-Parc Bromont: dès 19 h. Ciné-Parc Châteauguay (3): dès 19 h. Ciné-Parc Drummondville (2): dès 19 h. Ciné-Parc Joliette (1): dès 19 h. Ciné-Parc Laval (4): dès 19 h. Ciné-Parc Odeon (2): dès 19 h. Ciné-Parc St-Hilaire (2): dès 19 h. Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Cinéma Ste-Thérèse (2): 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Crémazie: Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 45; sem.: 19 h, 21 h 45. Joliette (1): Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 55. St-Basile (2): Ven., sam.: 12 h 14 h 20, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35; dim., lun., mar., merc., jeu.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Terrebonne (6): 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.

LAKES FAIBLES

Ciné-Parc Drummondville (1): dès 19 h. Ciné-Parc Joliette (2): dès 19 h.

LAST ACTION HERO

Ciné-Parc St-Eustache (4): dès 19 h. Cinéplex Centre-Ville (6): Sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 20; sem.: 16 h, 18 h 45, 21 h 20. Cinéma Égyptien (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; merc.: 13 h 30, 16 h 15. Place Alexis-Nihon (3): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Pointe-Claire (1): 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30.

LES LAVIGUEURS REDÉMÉAGENT

Berri (3): 13 h 30, 15 h 50, 19 h, 21 h 35. Cinéma Ste-Thérèse (8): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Ciné-Parc Châteauguay (1): dès 19 h. Ciné-Parc Drummondville (1): dès 19 h. Ciné-Parc Joliette (2): dès 19 h. Ciné-Parc Laval (1): dès 19 h. Ciné-Parc Tracy (1): dès 19 h. Langelier (3): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Laval 2000 (2): 14 h, 16 h 20, 19 h 25, 21 h 40. Longueuil (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Paris (3): 14 h 20, 19 h 10, 21 h 30. Rex (1): 19 h, 21 h 30. Terrebonne (7): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

LOST (THE) WORLD / RETURN TO THE LOST WORLD

Palace: 14 h 30, 20 h.

MADE IN AMERICA

Palace: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

MAGIE (LA) DU DESTIN

Berri (5): 21 h 15. Brossard (2): 21 h 35. Carrefour du Nord (5, St-Jérôme): 19 h 10. Carrefour Laval (2): 17 h, 21 h 25. Cinéma Ste-Thérèse (5): 15 h, 21 h. Cinéplex Centre-Ville (7): Sam., dim.: 13 h 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30; sem.: 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Joliette (3): Sam., dim.: 16 h 15, 21 h 30; sem.: 21 h 30. Langelier (1): 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Omega (4, Longueuil): 13 h, 15 h, 19 h, 21 h 30.

MAMAN, J'AI ENCORE RATÉ L'AVION

Commodore (Cartierville)

MENSONGES

Cinéma Centre-Ville (3): Sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05; sem.: 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

PARFUM DE FEMME

Ciné-Parc St-Hilaire (2): dès 19 h. Parisien (4): 20 h 30.

PEU IMPORTE L'AMOUR

Carrefour du Nord (4, St-Jérôme): 21 h 30. Joliette (3): Sam., dim.: 13 h 35, 19 h 05; sem.: 19 h 05. Greenfield Park (5): 19 h, 21 h 20. Laval (7): 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 40. Parisien (3): 18 h 30, 21 h 10. Plaza Repentigny (6): 14 h 30, 21 h. Dernier spectacle ven.: 23 h 45. Terrebonne (4): 19 h 45, 22 h. Versailles (2): 18 h 45, 21 h 15. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 45.

PILOTES (DES) EN L'AIR 2

Commodore (Cartierville): 19 h.

PROPOSITION INDÉCENTE

Cinéma du Carrefour (4): Sam., dim.: 16 h, 21 h 20; sem.: 21 h 30. Ciné-Parc Orford (2): dès 19 h. Ciné-Parc St-Eustache (1): dès 19 h. Ciné-Parc St-Hilaire (1): dès 19 h. Parisien (2): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h 10.

ROOKIE OF THE YEAR

Ciné-Parc St-Eustache (3): dès 19 h. Faubourg (3): 13 h 30, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30. Laval (3): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 50. Plaza Côte-des-Neiges (3): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Pointe-Claire (6): 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20. Versailles (4): 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 40.

SAISON (MA) PRÉFÉRÉE

Complexe Desjardins (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35.

SCENT OF A WOMAN

Palace: 13 h 20, 18 h 45. Lun., merc., jeu.: 13 h 20.

SLEEPLESS IN SEATTLE

Astre (3): 21 h 30. Carrefour Laval (4): 21 h 40. Cinéma Égyptien (3): 13 h 45, 16 h, 19 h, 21 h 20. Dorval (4): 19 h 05, 21 h 25. Place Alexis-Nihon (2): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (5): 13 h 40, 15 h 50, 19 h, 21 h 20; sam.: 13 h 40, 15 h 50, 21 h 20. Pointe-Claire (3): 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.

SLIVER

Palace: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

SNOW WHITE

Centre Eaton (5): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. Dorval (4): 13 h, 15 h, 17 h. Famous 8 (5): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10. Laval (11): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10. Plaza Côte-des-Neiges (7): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 15.

SO, I MARRIED AN AXE MURDERER

Faubourg Ste-Catherine (4): sam.: 19 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (5): sam.: 19 h 30. Pointe-Claire (2): sam.: 19 h 30.

SON-IN-LAW

Centre Eaton (2): 12 h 40, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 25; sam.: 12 h 40, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 40. Famous 8 (1): 12 h 30, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 25. Laval (11): 19 h 10, 21 h 30; sam.: 21 h 30. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 50.

STORY OF OIU JU

Centre Eaton (6): 12 h 25, 14 h 25, 16 h 35, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 25.

SUPER MARIO BROTHERS V.F.

Laval (7): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30. Parisien (3): 13 h 15, 15 h 20.

TANGO (V.O.F.)

Complexe Desjardins (4): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

UNFORGIVEN

Palace: 13 h 20, 18 h 45.

VISITEURS (LES)

Parisien (7): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 25.

WEEKEND'S AT BERNIE'S 2

Centre (4): 18 h 45. Carrefour Laval (4): 13 h 10, 15 h 10, 19 h 20. Châteauguay (3): 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Ste-Thérèse (7): 13 h 15, 17 h 25, 19 h 15. Cinéplex Centre-Ville (1): Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sem.: 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Décarie (2): lun., au jeu.: 21 h 00. Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; sam.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 21 h 20. Pointe-Claire (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; sam.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 21 h 15. Versailles (5): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 10. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 10.

WET WONDERLAND

Cinéma l'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

WHAT'S LOVE GOT TO DO WITH IT

Du Parc (2): 19 h, 21 h 15. Famous 8 (3): 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle sam., mar.: minuit. Laval (6): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 30. Dernier spectacle sam., mar.: 23 h 50. Loews (1): 13 h 15, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10; jeu.: 13 h 15, 15 h 50, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam., mar.: 23 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (7): 19 h 05, 21 h 30.

SALLES DE RÉPERTOIRE

AMoureux (LES) DE MONTRÉAL

Cinéma ONF: 21 h.

ATLANTIS

Nouvel Élysée: 17 h 45, 19 h 30, 21 h 30.

COEUR DE MÉTISSE

Cinéma Paradis: 18 h 05.

COUP DE FOUDRE

Cinéma Paradis: 20 h 25.

DRAGÉES AU POIVRE

Cinéma Québec: 18 h 35.

DRAGON (V.F.)

Cinéma Paradis: 21 h 40.

FACES

Cinéma Parallèle: 19 h.

FLIC (UN) ET DEMI

Cinéma Paradis: 18 h 00.

HALLELUJAH LES COLLINES

Cinéma Québec: 20 h 35.

I AM A FUGITIVE FROM A CHAIN GANG

Cinéma Québec: 19 h.

JURASSIC PARK (V.F.)

Nouvel Élysée: 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LAST (THE) DAY OF CHEZ NOUS

Cinéma de Paris: 14 h 30.

MONTREAL RÉTRO

Cinéma ONF: 17 h.

PART (LA) DES TÉNÉBRES

Cinéma Paradis: 21 h 15.

POINT CRITIQUE

Cinéma Paradis: 20 h 10.

POSSE

Cinéma de Paris: 19 h.

SANS RETOUR

Cinéma Paradis: 19 h 40.

SCENT OF A WOMAN

Cinéma de Paris: 21 h 15.

SOMMERBY (V.F.)

Cinéma Paradis: 18 h 15.

TAXI DRIVER

Cinéma de Paris: 16 h 30.

THIN (THE) MAN

Cinéma Québec: 20 h 45.

VILLE-MARIE / VICTORIA BRIDGE /

NOTMAN'S WORLD

Cinéma ONF: 19 h.

WOMAN (A) UNDER THE INFLUENCE

Cinéma Parallèle: 21 h 30.

MUSIQUE

CHRIST CHURCH CATHEDRAL

The Brass Menagerie. Oeuvres de Berlioz, Bonelli, Carr, Proulx: 12 h 30.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH

Jean-Guy Froulx, organiste. Choral no 2 (Franck). «Variations sur le nom d'Henri Gagnon» (Reboulot), ext. de la Symphonie no 5 (Vienna). Variations sur le choral «Was Gott tut...» (Noël Langue-docien) et Symphonie no 1 (Gulimant). «Concerts spirituels»: 20 h.

CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU (3000,

Laval) Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Jacques Lacombe. Christiane Riel, soprano, et Renée Lapointe, mezzo-soprano. Airs d'opéras de Rossini, Mozart, Bizet, Massenet, Puccini, etc.: 20 h.

ÉGLISE DE BERTHIERVILLE

Jordi Savall, gambiste. Montserrat Figueras, soprano, Rolf Lislevand, guitariste et théoriste. Oeuvres de Ortiz, Merula, Frescobaldi, Caccini: 20 h.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (Salle Mauri-

ce-O'Bready) Orchestre Mondial des Jeunes Musicales. Dir. Agnes Grossmann. Richard Raymond, pianiste. Suite no 1 de «Peer Gynt» et Concerto pour piano (Grieg). Symphonie no 9 (Dvorak): 20 h.

VARIÉTÉS

VILLE DE MONTRÉAL (Parc Saint-Gabriel) -

«Strada» présente «Musiques traditionnelles de la Méditerranée»: 19 h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE

MONTRÉAL (185, Ste-Catherine o.) - Ateliers d'arts plastiques: création collective d'après l'exposition d'Alfred Pellan: 15 h 30 à 17 h. Films et vidéos sur les expositions en cours au Musée.

MUSÉE D'ARTHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE MONTRÉAL (350, Place Royale) - Rencontres interculturelles «Montréal, ville plurielle»: Dans la série «Rythmes de mouvements» Sazinha, chanteuse montréalaise d'origine portugaise: 12 h 10.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) -

Charlie Biddle, Ray Downes et Wali Muhammad: de 17 h à 21 h 30. Johnny Scott et Geoffrey Lapp: des 21 h 30.

JAILHOUSE ROCK CAFE (30 Mt-Royal o.) -

The Toasters (from New-York) and Ellam for Zoe: des 21 h.

FESTIVAL NUITS D'AFRIQUE (Clubs Balat-

out et New Orleans) - Artistes internationaux de la musique et de l'art africain et antillais: Du 11 au 25 juillet.

LE MARIUS (5885, Papineau) -

«Sarcelot», auteur-compositeur de la Suisse: dès 21 h.

LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis) -

Rhythm Rockers: 22 h 30.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis) -

Francis Grammont, guitare, Claude Lamothe, violoncelle: des 21 h.

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT (114 St-

Paul est) - Jules Lavoie et Michel Durocher: des 20 h.

CAFÉ CAMPUS (57, Prince Arthur est) -

Groupe «Soldat Louis», rock breton: 20 h 30.

LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis) -

Adicté Soul: 21 h.

CLUB SODA (5240, Du Parc) -

Chom Esprit 93: des 20 h 30.

P'TIT BAR DU CARRÉ (3451, St-Denis) -

Jacques Rochon: des 21 h.

LE ST-LOUIS BLUES (3580, St-Dominique) -

Spectacle du Groupe The Spirit: 22 h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE (1430, de la Mont-

tagne) - Line Gervais, interprétation de musique populaire: 21 h.

BAR LE MACHO (2461, Bélanger) -

«Festival Relève '93»: dès 21 h.

SUNSET (1429, Crescent) -

«Festival Relève '93»: «Manifeste»: dès 21 h.

CHATEAU CHAMPLAIN (Théâtre Le

Café Conc', 1 Place du Canada) - Revue musicale «Étoiles et nuits blanches de Russie» par Yuli Zorov: 21 h.

FUZZY BAR (1600, St-Martin est, Laval) -

Black Rock avec le Groupe Road Apple (en hommage à «Tragically Hip»: des 21 h.

THÉÂTRE HISTORIQUE DE L'ÎLE-DES-

MOULINS (Terrebonne) - McTavish Circus ou l'Empire de la pelletterie de Raynald Michard: 20 h 30.

BISTRO TERRASSE ST-LOUIS (Terrebonne) -

«Festival Relève '93»: «Reggae Party»: dès 21 h.

BISTRO BAR TERRASSE (940, Laurier,

Bellefleur) - «Festival Relève '93»: Pushing up Daisies: 21 h.

CENTRE CULTUREL DE BELOEIL (600, Ri-

chelleu, Beloeil) - L'ensemble Cantabile de Montréal présente «Pili», music-hall: 20 h 30.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE (Parc Casimir-

Dessales) - Dans le cadre des «Midis-détente» Stanley Colimon, chansonnier: midi 15.

THÉÂTRE LAC BROME (255, Knowlton Road,

Knowlton) - «Cole», la vie et l'œuvre de Cole Porter: mar., au sam.: 20 h 30. Jusqu'au 21 août.

LA PENDULE (275, Montigny, St-Jérôme) -

«Festival Relève '93»: Mutual Respect: dès 21 h.

VILLA BAGATELLE (1563, Chemin Saint-

Louis, Sillery, Qc) - Concert

50 % de rabais

BLOUSES SANS MANCHES OU À MANCHES COURTES

De FairSet, BayClub et Principes, ainsi que les modèles en soie.
Ord. 19,99 \$ à 45 \$.
Solde 9,99 \$ à 22,50 \$ ch.
Blouses et tenues tout-aller pour femme, tailles courantes, petites et fortes, rayons 115, 133, 161, 463 et 813.

50 % de rabais

CHOIX DE COORDONNÉS PRINTANIERS POUR FEMME

De FairSet, BayClub, Principes, Collections Internationale et Tan Jay, pour ne nommer que ceux-là. Le choix varie selon le magasin.
Ord. 29,99 \$ à 135 \$.
Solde 14,99 \$ à 67,49 \$ ch.
Coordonnés carrière pour femme, tailles courantes, petites et fortes, rayons 115, 116 et 140.

50 % de rabais*

TOUS LES MAILLOTS DE BAIN POUR FEMME

* Sur le prix ordinaire.
Maillots de bain, rayon 194.

50 % de rabais

SHORTS ET TEE-SHIRTS POUR FEMME

Étiquettes FairSet, BayClub et Penmans. Ord. 9,99 \$ à 29,99 \$.
Solde 4,99 \$ à 14,99 \$ ch.
Tenues tout-aller pour femme, tailles courantes et petites, rayons 115, 191 et 810.

50 % de rabais*

CHOIX DE TENUES COUTURE PRINTEMPS-ÉTÉ POUR FEMME

Griffées Liz Claiborne, Jones New York, Rena Rowan, Elisabeth, Jones New York Woman et bien d'autres.
* Sur le prix ordinaire.
Tenues couture pour femme, rayons 107, 109, 116, 127, 145 et 196.
Collections Alfred Sung, J.H. Collectibles, Rouie, Mondri, Simon Chang, Jax, Studio J, Jones & Co., Jaxsport, robes et tailleurs couture offerts dans certains magasins seulement.

**Prix en
vigueur
jusqu'à
épuisement
des stocks.
Achats en
magasin
seulement**

50 % de rabais

ROBES PRINTEMPS-ÉTÉ POUR FEMME

Pour les sorties ou pour le boulot!
Ord. 29,99 \$ à 125 \$.
Solde 14,99 \$ à 62,50 \$ ch.
Robes pour femme, tailles courantes et fortes, rayons 110, 161 et 803.

50 % de rabais

PULLS PRINTEMPS-ÉTÉ POUR FEMME

Dans le lot, des tricotés, des sweaters et des camisoles de couleurs et de coupes variées.
Ord. 14,99 \$ à 125 \$.
Solde 7,49 \$ à 62,49 \$ ch.
Pulls pour femme, rayon 147.

30 % de rabais

SPORTSWEAR PRINTEMPS-ÉTÉ DE LA BOUTIQUE DIMENSIONS MODE POUR HOMME

Tenues en tailles fortes.
Ord. 15 \$ à 55 \$.
Solde 10,50 \$ à 38,50 \$ ch.
Boutique Dimensions Mode pour homme, rayon 389. Dans certains magasins seulement.

30 % de rabais

TENUES MODE POUR JEUNE HOMME

Les tenues en jean de marques reconnues exceptées.
Ord. 9,99 \$ à 150 \$.
Solde 6,99 \$ à 105 \$ ch.
Mode pour jeune homme, rayons 321, 382 et 860, et Boutique 317.

30 % de rabais

TENUES D'EXTÉRIEUR POUR HOMME

Choix de tenues printemps-été.
Ord. 39,99 \$ à 69,99 \$.
Solde 27,99 \$ à 48,99 \$ ch.
Tenues d'extérieur pour homme, rayon 849. Le choix varie selon le magasin.

30 % de rabais

PANTALONS
ET SHORTS
PRINTEMPS-ÉTÉ
POUR HOMME
Signés Christopher Rand, London Fog, Charter Collection, Fellini, Jones New York et Grenadier.
Ord. 12,99 \$ à 70 \$.
Solde 8,99 \$ à 48,99 \$ ch.
Pantalons et shorts pour homme, rayons 314 et 848.

30 % à 40 % de rabais

POUR HOMME, TENUES CHOISIES À LA BOUTIQUE LE PRÉSIDENT

Ord. 65 \$ à 995 \$.
Solde 39 \$ à 696,50 \$ ch.
Boutique Le Président, rayon 323.
Rue Sainte-Catherine Ouest seulement.

30 % de rabais

TEE-SHIRTS ET CHEMISETTES SPORT PRINTEMPS- ÉTÉ POUR HOMME

Tailles P.M.G.T.G. Ord. 14,99 \$ à 45 \$.
Solde 10,49 \$ à 31,50 \$ ch.
Sportswear, rayons 350 et 858.
Le choix varie selon le magasin.

La Baie Braderie mode remet ça!

50 % de rabais

TEE-SHIRTS ET SHORTS POUR JEUNE FEMME

De Real Clothes et Variations, ainsi que le jean et certains tee-shirts avec logo. Ord. 9,99 \$ à 34,99 \$.
Solde 4,99 \$ à 17,49 \$ ch.
Jeans et tenues Jeunesse, rayons 463, 466 et 813.

50 % de rabais

PULLS CHRISTOPHER RAND POUR HOMME

À rayures de type rugby.
Pur coton. Dernier prix 29,99 \$.
Solde 14,99 \$ ch.
Pulls pour homme, rayon 344.

30 % de rabais

TENUES MODE IMPRIMÉES AU POCHOIR, POUR HOMME

Tailles P.M.G.T.G. Ord. 17,99 \$ à 50 \$.
Solde 12,59 \$ à 34,99 \$ ch.
Le choix varie selon le magasin.
Tenues de sport, rayon 357.

40 % de rabais

TOUS LES MAILLOTS DE BAIN POUR HOMME

Coordonnés compris.
Ord. 14,99 \$ à 40 \$.
Solde 8,99 \$ à 24,99 \$ ch.
Maillots de bain, rayon 357.
Le choix varie selon le magasin.

40 % de rabais

IMPERS ET TENUES D'EXTÉRIEUR TOUT-ALLER POUR HOMME

Modèles saisonniers.
Ord. 55 \$ à 250 \$.
Solde 32,99 \$ à 149,99 \$ ch.
Le choix varie selon le magasin.
Tenues d'extérieur, rayons 306 et 310.

30 % de rabais

TENUES COUTURE PRINTEMPS-ÉTÉ POUR HOMME

Chemisettes, shorts, maillots de bain et tee-shirts imprimés portant la griffe Polo, Gant, Hilfiger ou Claiborne.
Ord. 47,50 \$ à 250 \$.
Solde 33,25 \$ à 175 \$ ch.
Collections pour homme, rayon 347.
Dans certains magasins seulement.

33 % à 40 % de rabais

CHOIX DE COMPLETS PRINTEMPS-ÉTÉ POUR HOMME

De Hunt Club, Charter Collection, Shipley et Jones New York.
Ord. 149,99 \$ à 450 \$.
Solde 99,99 \$ à 301,50 \$ ch.
Le choix varie selon le magasin.
Complets pour homme, rayon 301.
Dans certains magasins seulement.

30 % de rabais

COORDONNÉS PRINTEMPS-ÉTÉ NORTHERN SPIRIT POUR HOMME

Pantalons et chemises en jean exceptés. Ord. 8 \$ à 75 \$.
Solde 5,60 \$ à 52,50 \$ ch.
Tenues Northern Spirit, rayon 366.
Le choix varie selon le magasin.

33 % à 40 % de rabais

CHOIX DE VESTONS SPORT PRINTEMPS- ÉTÉ POUR HOMME

Étiquettes Hunt Club, Charter Collection et Jones New York.
Ord. 175 \$ à 275 \$.
Solde 99,99 \$ à 184,25 \$ ch.
Le choix varie selon le magasin.
Vestons sport, rayon 302.
Dans certains magasins seulement.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX